Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 40 (1976) **Heft:** 157-158

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Dans sa collection, le *Centro Studi Piemontesi* (Via Carlo Alberto, 59/Torino) a fait paraître :

8. Gianrenzo P. Clivio, Storia e Dialettologia Piemontese, 1976, XII + 225 p.— Ce recueil d'articles déjà parus dans différentes revues, dont certaines sont d'accès difficile, tire son unité du fait que l'auteur tient à insister sur une méthode qui consiste à unir étroitement l'explication des faits anciens fournis par les textes et celle des faits dialectaux modernes relevés au cours d'enquêtes sur le terrain.

La Societas Scientiarum Fennica a publié dans ses Commentationes Humanarum Litterarum :

54. « Le Jeu d'Amour », jeu d'aventure du moyen âge édité avec introduction, notes et glossaire par Erik v. Kraemer, 66 p. — Le texte, conservé à la Bibliothèque publique Saltikov-Chtchédrine de Léningrad (fr. Q V. XIV s..) comporte 1062 octosyllabes; il s'agit d'un « jeu de fortune » dont les couplets portent sur le caractère ou l'avenir des participants au « jeu »; il est écrit en francopicard littéraire; le manuscrit date du début du XIVe siècle.

Dans les Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Milano :

76. G. Rossini, Capitoli di morfologia e sintassi del dialetto cremonese, Firenze, La Nuova Italia Editrice, 1975, 212 pages. — Les syntaxes dialectales sont trop rares pour que la RLiR n'attire pas l'attention des romanistes sur la soixantaine de pages (117-180) que cet ouvrage consacre à la syntaxe. On y étudie avec beaucoup de précision l'emploi et la place des pronoms et particules : ce sont sans doute ces mots-outils de faible poids phonétique qui créent les plus importants écarts entre langue parlée (dialecte oral) et langue écrite (italien standard).

Dans la Colección de literatura española aljamiado-morisca, Madrid, Editorial Gredos:

2. A. GALMÉS de FUENTES, El Libro de las Batallas, narraciones épico-caballerescas, 1975, 2 volumes. 1^{er} volume, 355 p.: introduction et texte. 2^e volume, 318 p.: étude linguistique et glossaire. Pàtron, à Bologne, commence une collection, Storia della lingua italiana e dialettologia, par :

I et 2. Hugo Plomteux, I dialetti della Liguria orientale odierna. La Val Graveglia, 1975, I 174 p. pour les deux tomes. — Ce dictionnaire dialectal régional porte sur la vallée d'un petit torrent côtier « il Graveglia », dans l'arrière-pays de Chiavari et Lavagna, petites villes littorales situées à l'est de Gênes (Riviera di Levante). Le dictionnaire est copieux. Chaque article donne, en plus de la signification, une étude linguistique du mot : étymologie, répartition géographique, autres attestations. Quand cela est nécessaire, l'auteur publie une carte de distribution du terme.

La Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège a fait paraître son fascicule 212 :

N. Ladam, Mémoire et épitaphe de Ferdinand d'Aragon, édition critique par Claude Thiry, Paris, Belles Lettres, 1975, 181 pages. — Une introduction de 80 p. retrace la vie de Nicaise Ladam (1465-1547) et sa carrière littéraire, avant de donner les informations sur son œuvre. La versification est étudiée avec un soin particulier; quelques remarques linguistiques appuient l'appréciation de l'éditeur: Ladam écrit en « français teinté de picard ». Suivent les 867 vers du texte, avec apparat critique en bas de page. Le glossaire, qui ne comprend que les mots vieillis ou disparus, peut, pour cette raison même, facilement se comparer au dictionnaire de Huguet. En somme, une œuvre mineure publiée avec toute la rigueur scientifique exigée.

Dans Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, chez Niemeyer à Tübingen :

146. E. F. Tuttle, Studies in the Derivational Suffix -āculum: Its Latin Origin and Its Romance Development, 1975, 128 p. — Les exemples sont pris en priorité à l'espagnol, à l'italien, à l'occitan et au français. L'étude précise la place du suffixe dans l'ensemble des suffixes latins en -culu-. Désignant d'abord un instrument (cf. travail, épouvantail), ce suffixe a été utilisé à différentes fins par les diverses langues romanes. On en trouve de nombreux exemples dans les toponymes.

Dans Romanistische Arbeitshefte, chez Niemeyer, à Tübingen :

15. L. Wolf, Aspekte der Dialektologie. Eine Darstellung von Methoden auf französischer Grundlage, 1975, 8 + 93 p. — Manuel pratique donnant l'essentiel de l'histoire de la recherche dialectologique en domaine français. Au courant des plus récentes méthodes, notamment de la dialectométrie de Jean Séguy. Le dernier chapitre traite du rapport qui existe entre la sociolinguistique et la dialectologie.

Dans Linguistische Arbeiten, chez Niemeyer, à Tübingen:

28. G. Henrici, Die Binarismus-Problematik in der neueren Linguistik, 1975, 308 p.

Dans Romanistische Versuche und Vorarbeiten du Séminaire roman de l'Université de Bonn :

51. I. Burr, Lateinisch-Romanische Konsonantenver-bindungen mit Liquid untersuchungen zur Lautgeschichte und Etymologie, 1975 282 p. — Après avoir établi les règles habituelles et signalé les accidents fréquents comme la métathèse, dans les évolutions phonétiques de ces groupes consonantiques, l'auteur étudie quelques cas particuliers, avec les représentants modernes des mots latins spuma, spiculum, platea.

Dans Janua Linguarum, Series Practica, chez Mouton, à La Haye:

215. M. ROTHEMBERG, Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain, 1974, 335 p., — La RLiR 38, 1974 (p. 594-596) a rendu compte de cet ouvrage sur un exemplaire ronéoté.

Dans Tübinger Beiträge zur Linguistik, chez Gunter Narr, à Tübingen: 36. Nzenge Mbulamoko, Verbe et personne. Les substituts et marques de la personne verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et ngbandi, 1973, 298 p. — La RLiR 38, 1974, a rendu compte de cet ouvrage, p. 553-554, en publiant une identification bibliographique erronnée. Nous prions les lecteurs de bien vouloir nous en excuser et de placer cet ouvrage dans la collection indiquée ci-dessus.

47. Stefan Ettinger, Form und Funktion in der Wortbildung. Die Diminutiv- und Augmentativmodifikation im Lateinischen, Deutschen und Romanischen, 1974, 170 p.

REVUES.

Grammatica IV, 1975, revue publiée par l'Université de Toulouse-Le Mirail (cf. le compte rendu précédent RLiR 39, 1975, p. 454) présente le sommaire suivant : Catherine Vigneau, Remarques sur la reprise et l'anticipation dans « Voyage au bout de la nuit » et « Mort à crédit », p. 3-36; Annie Meunier, Quelques remarques sur les adjectifs de couleur, p. 37-62; Georges Maurand, Analyse linguistique de texte : vers les fondements d'une méthode (application à un texte de Proust), p. 63-80; Jean-Claude Dinguirard, Sur une note de Raymond Roussel dans les « Nouvelles Impressions d'Afrique », p. 81-89; A. Borrell et J.-L. Nespoulous, La linguistique à la croisée des chemins : de la neurolinguistique à la psycholinguistique. Une application : le circuit de la communication, p. 91-114; J. Brusset, B. Causse, J.-P. Combe, C. Molinier et M^{me} Magne, Un outil informatique pour la linguistique, p. 115-144.

Est sorti en 1975, aux Presses de l'Université Laval (Québec), le premier numéro de *Travaux de Linguistique québécoise*, sous la direction de Marcel Juneau et Georges Straka. Les volumes successifs formeront une collection périodique, qui réunira « chaque année, s'il se peut, des travaux de recherche sur le français québecois ». Après une présentation de Georges Straka, ce premier volume contient les articles suivants : K. Baldinger, *Français*,

français régional, dialecte et le français québécois (esquisse systématique sommaire) p. 13-17; M. Juneau, Un échantillon du futur «Trésor de la langue française au Québec »: catteau et ses dérivés, p. 19-34; V. Paradis, En parcourant les « Livres de comptes » des Ursulines de Québec : contribution à l'étude de l'ancien vocabulaire, p. 35-53; M. Juneau et R. L'Heureux, La langue de deux meuniers québécois du milieu du XIXe siècle, p. 55-95; Micheline Massicote-Ferland, L'expression de la durée et du temps dans le parler rural de l'Île aux-Grues : étude lexicale, p. 97-140; M. Juneau, Glanures lexicales dans Bellechasse et dans Lévis, p. 141-191; C. Poirier, La prononciation québécoise ancienne d'après les graphies d'un notaire du XVIIe siècle, p. 193-256; G. Offroy, Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la langue des journaux, p. 257-321.

Les 29e et 30e fascicules des Parlers et Traditions Populaires de Normandie (Archives Départementales, B. P. 110, 50010 Saint-Lô, dernier compte rendu RLiR 39, 1975, p. 453) offrent aux linguistes les articles suivants : M. LELEGARD, J. FOURNEE, M.-A. DOLLFUS et P. DAVID, Un recueil de médecine populaire (Lessay, 1719) (suite), p. 177-186 et 231-242; A. DUPONT, St-Hilaire-du-Harcouët, toponyme d'origine celtique ou bretonne? p. 191-193; E. SENECAL, Glossaire de la région de Honfleur (suite), p. 193-200; P. LONGUEMARE, Le pari de Thoumas Lachique (patois normand, région de Grandcamp), p. 200-201; J. MAUVOISIN, « Je » et les autres : aspects du locuteur dans les chansons d'Alfred Rossel, p. 204-211; J. MAUVOISIN, La France et ses parlers régionaux, p. 221-225; E. Marie, Les animaux de la ferme (à la pointe de La Hague) (suite), p. 225-230; J. FOURNEE, Le culte populaire et l'iconographie des saints en Normandie, p. 246-266. — Le caractère trimestriel — et régulier — de la publication impose aux responsables de la revue une segmentation peut-être excessive des articles. Il est souhaitable — et sans doute prévu — de réunir en tirés à part uniques toutes les tranches, un peu minces parfois, d'études comme le Recueil de médecine populaire de Lessay (1719). Ces publications globales rendraient par la suite de grands services.

DIVERS.

A. Weijnen (e. a.) Atlas Linguarum Europae. Introduction, Van Gorcum, Assen (N. L.), 1975, 247 p. L'entreprise, sans doute audacieuse de l'atlas des dialectes de toute l'Europe, Atlas Linguarum Europae, vient de faire paraître son Introduction. Il s'agit d'un condensé des différentes réunions du Comité International et de la Rédaction : on y indique l'histoire, les buts, la méthode et l'organisation de l'entreprise. Le texte original français d'une cinquantaine de pages est traduit en anglais, en russe, en allemand et en espagnol.

Kurt Baldinger public chez Niemeyer, à Tübingen, deux dictionnaires parallèles :

DAO: Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan, 1er fascicule, 80 pages,

les 180 premiers articles du Begriffssystem de Hallig et Wartburg (jusqu'à « rocher »).

DAG: Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon, 1er fascicule, 80 pages, les 147 premiers articles du même classement (jusqu'à « vent d'est »).

Le DAO regroupe « les mots relevés par Raynouard et par Levy » auxquels sont ajoutées les données « des glossaires plus récents et du FEW ». Dans le DAG, qui ne s'occupe que du sud-ouest, les mots gascons sont accompagnés de leurs contextes ; de plus les sources peuvent n'être pas purement dialectales, puisqu'il est également tenu compte des documents en latin médiéval et en français.

G. TUAILLON.

REVUE DES REVUES

Dans la recension qu'elle présente de quelques revues, la *RLiR* publie un bref résumé des articles qui traitent de linguistique romane et se contente de signaler les autres.

Bulletin de la Société roumaine de linguistique romane, tome 10, 1974 (Pour le compte rendu des tomes précédents, voir RLiR 39, 1975, p. 176-178.)

T. CRISTEA, Remarques sur le datif possessif en roumain et en français, p. 5-14. « Le roumain et le français peuvent exprimer un rapport de possession à l'aide d'un pronom personnel ou réfléchi au datif signifiant le possesseur », dans des phrases comme Il s'essuya le front. Grâce à des exemples très clairs, l'auteur étudie la possibilité et le fonctionnement de la tournure, 1º dans le groupe nominal sans verbe (un ami à moi), 2º dans les deux groupes nominaux entourant le verbe, d'abord le groupe nominal sujet (la tête lui tournait, mais son livre était sur la table), puis 3º dans le cas où la possession affecte le groupe nominal complément (Il s'est pris la main dans la portière, mais il a déchiré sa chemise). Dans les deux derniers cas, une notion joue un rôle déterminant (± aliénable : ses livres, sa tête) et cela dans les deux langues. Les conditions d'emploi du roumain sont quelque peu différentes des conditions du français ; l'auteur semble avoir écrit cet article, très intéressant par sa précision et sa finesse d'analyse, dans un but de didactique : corriger le français des locuteurs roumains. — A. VLĂDUŢ-Cuniță, Remarques sur quelques verbes de mouvement causatifs roumains et français, p. 15-22. L'étude porte sur les verbes a urca/a coborî et monter/descendre, tomber; et elle cherche à expliquer pourquoi on peut dire

Les ascenseurs nous descendent dans le souterrain,

et non La pluie nous descend à l'hôtel;

ou bien Mon fils a monté les malles au grenier,

et non L'épouvante monte la tension. Dans chacun de ces couples de phrases, la forme extérieure de l'énoncé est parfaitement la même dans la phrase possible et dans la phrase impossible. L'explication fait intervenir les distinctions sémantiques (\pm animé) (\pm matériel) et la distinction plus syntaxique d'action directe ou indirecte du sujet sur l'objet. Les deux langues n'imposent pas d'une manière strictement parallèle l'emploi du verbe faire devant le verbe de mouvement.

De plus, le roumain ajoute parfois au verbe a face le semi-auxiliaire a pune. — Е. Ieremia, Essai d'analyse sémique. Étude de quelques verbes de la pensée en trançais et en roumain, p. 23-35. L'analyse sémique permet des « descriptions identiques et unitaires » pour des verbes de pensée appartenant à des langues différentes. L'auteur de l'article le montre avec les verbes penser, réfléchir, méditer, songer, rêver, juger, raisonner, spéculer et leurs correspondants roumains. Les sèmes sur lesquels se fondent les analyses sont : le processus psychologique, le processus mental, l'idéél, l'inné, l'acquis, l'intensité du processus, la durée du processus, la participation émotive, la participation active, le but du processus, le déroulement du processus et un sème appelé « manière vague », celui qui est possible pour le seul verbe rêver. — R. Marinescu, Comparaison morphosyntaxique des pronoms personnels en roumain et en français. Analyse distributionnelle des formes réduites, p. 37-53. Étude qui « se propose d'analyser les parallélismes et les divergences de fonctionnement des particules pronominales » à partir des travaux de Dubois, Valdman, Gross et Pinchon pour le français et de Manoliu-Manea pour le roumain. Il est tenu compte des contextes suivants: phrase énonciative positive et négative, phrase interrogative positive et négative, phrase injonctive négative, phrase injonctive positive. — V. VIŞAN, Le pronom relatif invariable en roumain et en français, p. 55-73. L'étude commence par un exposé contrastif de la syntaxe du relatif en français et en roumain: on y met en évidence l'abondance des formes du français par rapport au roumain. La seconde partie analyse le « décumul » du relatif avec un échantillon de phrases qui relèvent du français parlé, mais de cette variété de français parlé qu'on pourrait appeler le français très mal parlé. Comment que tu trouves la maison que nous y montons la garde ? ou La cuisinière à la dame que nous avons été hier ensemble me semblent caricaturales du français populaire. Qu'il y ait une très forte tendance à l'invariabilité du relatif en français populaire, cela ne fait aucun doute et ces incorrections excitent la verve des caricaturistes linguistes qui bâtissent des phrases excessives et artificielles. L'ensemble du corpus compte aussi le plus souvent des phrases naturelles du français parlé et l'auteur analyse fort bien le mécanisme syntaxique et donne une explication très raisonnable : « A cet égard nous estimons que l'élargissement des contextes du pronom relatif invariable dans le langage courant d'aujourd'hui n'est pas dû au décumul du pronom relatif de la langue littéraire, mais plutôt à l'extension de la norme de la langue populaire, dans les conditions sociales actuelles ». Pour justifier ce point de vue, une observation des français régionaux et de leurs substrats dialectaux pourrait apporter des arguments de poids. — A. Giurescu, Tipi di derivati suffissali nell'italiano e nel francese odierno, p. 75-83. Les suffixes les plus productifs de l'italien et du français d'aujourd'hui sont ceux qui donnent des mots appartenant à ce qu'on pourrait appeler le langage international : socialiste, capitalisme, aseptiser, téléguidage, etc. Le parallélisme entre les deux suffixations est presque parfait; à peine peut-on noter des divergences dues à des variantes spécifiques de l'une ou l'autre langue (-aggio et -eggio face au seul -age) ou au fait que les deux langues prennent parfois — mais rarement — des suffixes différents : ex. : inefficienza, inefficacité. — M. Cârstea-Romașcanu,

Verbi impersonali e reggenza delle proposizioni soggettive nell'italiano contempovaneo, p. 85-94. L'auteur observe que les impersonnels pourvus d'une complétive sujet, à l'infinitif précédé de di, ou à un mode personnel précédé de che, peuvent tous subir la transformation passive. Mais l'auteur souligne aussi qu'il convient de considérer que la transformation passive ne s'applique qu'après la transformation de la proposition sujet, car l'élément de relation pour le complément d'agent dépend de la forme du sujet et donc de la proposition sujet, da, di ou che. — J. Drăghicescu, Sur l'équivalence fonctionnelle des déterminants du nom en français contemporain, p. 95-106. L'étude porte sur l'équivalence des trois tournures suivantes : adjectif en -ant, participe présent et relative (la moustache tombante, il y avait beaucoup de vieillards bavardant, il y avait des vieillards qui bavardaient). L'équivalence la plus sûre est celle du participe présent et de la relative : l'adjectif exprime un rapport différent. Des restrictions d'emploi frappent l'adjectif en -ant qui n'existe pas pour tous les verbes, notamment pas pour un grand nombre de verbes comportant un préfixe. — Les miscellanea du fascicule publient M. Theban, A evolução sintáctica dos dialectos indo-portugueses, p. 107-109 et C. Lupu, Le lexique d'origine latino-romane dans la « Condica » de Golescu, p. 111-116.

G. TUAILLON.

Medioevo Romanzo, Naples, Gaetano Macchiaroli.

Les romanistes qui ont participé au congrès de Naples (avril 1974) ont reçu le premier numéro de cette nouvelle revue italienne consacrée aux langues et aux littératures romanes du Moyen Age. Les créateurs de la revue se proposent d'adjoindre aux méthodes traditionnelles les nouvelles démarches analytiques et explicatives. Ils ne se borneront pas à la Romania traditionelle, mais s'intéresseront aussi aux thèmes médiévaux transportés dans la nouvelle Romania d'outre-Atlantique; en Europe même, ils s'attacheront aussi à l'étude des relations entre le monde roman et les mondes germanique, grec et arabe. Les responsables de la revue justifient la délimitation de leur domaine d'étude sur une analyse des diverses situations qu'occupent, dans les Universités européennes, les recherches et les enseignements consacrés au Moyen Age roman.

L'année 1974 a vu la parution des trois numéros annuels prévus pour cette revue « quadrimestrale ». Dans la recension qu'elle fera de *Medioevo Romanzo*, la *RLiR* donnera plus d'importance aux articles de linguistique et de philologie qu'aux études littéraires qui seront plus sommairement signalées.

Tome premier, année 1974. — P. Zumthor, Récit et anti-récit: le « Roman de la rose », p. 5-24. Étude littéraire qui, après avoir rejeté les perspectives du « didactisme » attire l'attention sur deux notions plus opératoires : « la diversité de statut des figures signifiantes et l'ambiguïté fonctionnelle de l'allégorie ». Citons encore un passage de la conclusion : « l'œuvre de Jean de Meun marque le début d'une tradition qui durera jusqu'à l'aube du

xvie siècle, et pour laquelle (le premier Roman de la Rose) constitue un plan de réalité par référence auquel se reconstruit inlassablement un système de signes jamais achevé». — A. Ruffinatto, Sillavas cuntadas et Quaderna via in Berceo. Regole e supposte infrazioni, p. 25-43. Rappel des opinions de Fitzgerald sur la métrique de Gonzalo de Berceo, l'un des représentants les plus autorisés des « clérigos » espagnols du XIIIe siècle ; et confirmation de ce principe essentiel : Berceo ne composa que des strophes de quatre vers. M. R. en tire une conclusion pour l'édition du texte : analyser les strophes élargies pour identifier le supplément, restituer les quatre vers du texte primitif et rejeter le reste dans l'apparat critique. — G. Colón, Sobre els textos llenguadocians i català del « Viatge al Purgatori de sant Patrici », p. 44-60. Le texte de Ramon de Perellós, le « Voyage au Purgatoire de Saint Patrice », composé à la fin du xive siècle, nous est connu par deux manuscrits d'une version en occitan antérieure à 1466 et par une édition incunable en catalan. L'étude de M. C. établit que sur l'original perdu a été faite une version en occitan, et qu'à partir de ce texte occitan, on peut répartir les trois textes connus en deux familles : une famille regroupe les deux manuscrits languedociens, et l'autre famille l'édition incunable en catalan qui, indépendante de ces deux manuscrits, remonte à la version occitane par une autre voie. — F. Zambon, Gli animali simbolici dell' « Acerba », p. 61-85. Cette étude porte sur la « zoologie fantastique » du 3e livre de l'Acerba di Cecco d'Ascoli. M. Z. montre ce que l'auteur a tiré du De proprietatibus rerum de Bartolomeo Anglico et indique quelles œuvres ont tiré profit de cette symbolique. — A. Varvaro, Prima ricognizione dei catalanismi nel dialetto siciliano, p. 86-110. Le catalan, grâce à un prestige politique, social et commercial, a étendu son aire d'influence en Italie et en Sicile de 1282 à 1500, plus tard encore en Sardaigne. L'auteur de l'article, qui s'étonne que les linguistes italiens aient tant tardé à démêler les influences catalanes sur les parlers sud-italiens, présente plusieurs dizaines de catalanismes assurés et analyse quelques articulations complexes de ces apports linguistiques. — A. HENRY, Ancien français « meis(s) ir », p. 111-114. Le latin classique MISCERE (avec E long) a donné l'ibéro-roman mecer et l'italien mescere; on reconnaît pour base étymologique de l'afr. moistre une forme avec E bref. Le sens de ce verbe est « servir à boire ». Avec le même sens, existe un verbe meissir, dont M. H. signale les attestations non encore relevées, tirées d'une traduction wallonne des Sermons de saint Bernard. L'auteur de l'article se demande si une partie de la Galloromania ne serait pas, elle aussi, restée fidèle à la forme du latin classique. — R. Crespo, Per une smarrita eco di Andrea Capellano, p. 115-117. Défense de la leçon du manuscrit dans un passage qui comporte tuta giente, contre une correction banalisante a tutta gente « de partout ». — F. Bruni, Dal «De vetula » al « Corbaccio »: l'idea d'amore e i due tempi dell'intelletuale, p. 161-216. Interprétation nouvelle du Corbaccio de Boccace, qui est autre chose qu'un écrit autobiographique obéissant au seul réalisme naïf. — G. B. Speroni, Il « Consaus d'amours » di Richard de Fournival, p. 217-278. Edition critique d'après le seul manuscrit qui contient le texte. Ce travail est justifié par d'assez nombreuses fautes relevées dans l'édition de Mac Leod

(1935), qui n'a pas toujours lu correctement le manuscrit. — G. Lachin, La tradizione provenzale negli ultimi «siciliani». Un commento al canzoniere di Inghilfredi, p. 279-303. — M. Morreale, Sobre el léxico de la traducción del Nuevo Testamento en el MS Escurialense I.l.6, p. 304-315. Cet article est plutôt un compte rendu de T. Montgomery et S. W. Baldwin, El Nuevo Testamento según el manuscrito escurialense I.l.6, Madrid, Silverio Aguirre Torre, 1970. - R. Crespo, Alla ricerca di un significato L'« arche » nel « Couronnement de Louis », p. 337-350. Étude des cinq passages du Couronnement de Louis contenant le mot « arche » au sens de « édifice religieux autour du tombeau de saint Pierre » et « trésor pontifical ». R. Crespo montre que l'auteur connaît bien — directement ou par le récit d'un pèlerin ? c'est une autre affaire — les lieux, et qu'il devait donc savoir que ces lieux contenaient les trésors pontificaux. Ainsi dans les divers passages de l'épopée, les sens du mot « arche » se regroupent facilement de façon unitaire, grâce au glissement très ordinaire du contenant au contenu. — M.-L. Ollier, Le discours en « abyme » ou la narration équivoque, p. 351-364. Analyse très fine et très subtile de la fonction assumée, au début (v. 149-480) d'Yvain, le Chevalier au Lion, par le récit de Calogrenant, qui rapporte des faits peu glorieux pour le conteur lui-même. — F. Bertini, Il personaggio di Sardana nell' « Aulularia » di Vitale di Blois : ipotesi sull'origine di un nome, p. 365-374. —R. RICHTER, Per il problema della tradizione contaminata nel «Breviari d'Amor», p. 375-388. Examen des onze manuscrits qui contiennent le Breviari d'Amor et surtout des manuscrits sortis du scriptorium de Toulouse. L'auteur publie les listes de concordances qui permettent d'établir des sous-groupes à l'intérieur de la «famille toulousaine ». L'article propose un stemma rassemblant la presque totalité de la tradition manuscrite. — M. Allegretto, Il « Mare Amoroso »: lo statuto delle « simiglianze », p. 389-412. — M. T. Rossi, Algunas fichas para la historia del léxico castellano, p. 413-416. Tirées d'une récente édition de Livres sapientiaux

G. TUAILLON.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada, 26, 1975, I. Paris, Didier-Larousse. (Cf. compte rendu précédent dans RLiR, 39, 1975, p. 465-468).

d'une bible en castillan ancien, quelques fiches apportent des précisions sur les mots suivants : caráctara, coluebra/coluebro, grey, orden, poste(s), pecho,

hueste, oler, querer.

« Nova et Vetera » Cette première livraison de l'année 1975 se présente avec un habit neuf, plus moderne, plus doux au toucher et plus agréable à l'œil. L'indication « Revue internationale de Lexicologie générale et appliquée » qui figurait en petits caractères au verso de la page de garde, s'étale sur la couverture avec une modification heureuse : « Revue internationale de lexicologie et de lexicographie ». Le comité de rédaction est restreint à trois membres, au lieu de sept : MM. B. Quémada (Paris), A. Clas (Montréal), et A. Zampolli (Pise). Les quatre autres membres vont grossir le nombre de

ceux qui forment le Comité de Patronage, lequel rassemble ainsi la plupart des grands noms de la linguistique contemporaine. Citons la note expliquant ce changement : « A partir de 1975, les Cahiers de Lexicologie sont publiés avec le concours d'un groupe international de Centres de recherches comprenant à ce jour : Centre d'étude du français moderne et contemporain (C. N. R. S. Besançon-Paris), Divisione linguistica del C. N. U. C. E. Instituto del C. N. R. (Pisa, Italia), Département de linguistique et philologie (Université de Montréal, Canada), Centre d'Étude et de Recherches sur le langage et la Communication (CERLAC) (Université de Paris-Nord). » Ainsi se trouve pleinement justifiée la qualification, riche de promesses, de « Revue internationale », d'autant plus que l'indication « à ce jour » laisse prévoir la collaboration d'autres Centres de Recherches ou d'organismes similaires. Nous nous réjouissons de cet élargissement dû à l'infatigable activité et à l'autorité de M. B. Quémada.

Ce que l'on retrouvera dans ce nouveau Cahier c'est la même qualité des contributions fournies par des chercheurs et des savants éminents. Dans leur domaine spécifique les Cahiers de Lexicologie maintiennent leur haut niveau. Sur ce point la continuité l'emporte sur le changement. Le lecteur en jugera par les quelques brèves indications qui suivent. — T. R. WOOLDRIDGE (Université de Toronto), Le Dictionnaire des mots croisés : types et méthodes (p. 3-14). Confrontation qui ne manque pas d'intérêt entre le dictionnaire de langue et le dictionnaire de mots croisés. — B. Lamizet (Paris), Recherches pour une théorie de la description sémantique. Pour une approche formelle de la synonymie lexicographique (p. 15-46). Première partie d'une étude dont on peut dès maintenant affirmer qu'elle est d'une grande valeur. A la suite d'une « étude des réalisations lexicographiques actuelles en matière de synonymie », l'auteur entreprend la « recherche des conditions dans lesquelles peuvent se formuler une description et une théorisation satisfaisantes : d'une part (écritil) nous envisagerons comment peut s'élaborer une théorie des sèmes, d'autre part, nous analyserons les conditions dans lesquelles une théorie des regroupements de sèmes peut déboucher sur une topologie ». Une manière très neuve d'aborder les problèmes que pose la synonymie. — J. R. Klein (Université de Louvain), Adjectifs antonymiques et Substantivation (p. 47-55). A partir d'une paire antonymique telle que capable/incapable, comment expliquer pourquoi on peut dire : « Monsieur, vous êtes un incapable » et pourquoi on ne peut pas dire : « Vous êtes un capable »? L'enquête, menée de manière très minutieuse aboutit à cette conclusion prudente : « Ce ne serait pas la seule présence ou l'absence d'un préfixe négatif qui déterminerait le mécanisme de la substantivation, mais un contenu considéré comme un jugement négatif, dépréciatif ». De cette tendance du système l'auteur propose une explication assez convaincante. — A. Winther (Université de Rouen), Note sur les formations déverbales en -eur et en -ant (p. 56-84). Le titre de l'article cache sous sa modestie une étude très poussée de l'opposition des suffixes -eur et -ant — le premier étant analysé comme un suffixe agentif et le second comme un suffixe objectif — et de la répartition de ces deux suffixes, « toujours motivée, donc signifiante. » — M. Graitson (National Institutes of Health, Bethesda, Maryland), Identification et transformation automatique des morphèmes terminaux dans le lexique médical français (p. 85-109). « Nous décrirons ici les procédés utilisés dans l'identification des séquences graphémiques terminales françaises retenues en fonction de leurs propriétés grammaticales et/ou sémantiques et de leur transformabilité morphosyntaxique ». Cette étude est d'une lecture difficile pour un non spécialiste, mais elle est stimulante parce qu'elle pose, à propos d'un message hautement spécialisé, les difficultés auxquelles se heurte le traitement automatique des langues naturelles. La nécessité, comme le souligne l'auteur, de fournir au moins à l'ordinateur « un ensemble structuré de connaissances médicales et de lui donner les habitudes syntaxiques et stylistiques des spécialistes de ce champ sémantique », contraint le linguiste à des analyses de plus en plus fines à tous les niveaux de la langue. — A. M. LOFFLER-LAURIAN (Paris), Lexique et fonctions dans les titres de presse (p. 110-124). Existe-t-il « une relation entre le vocabulaire utilisé par un journal pour présenter un événement nouveau et les types d'énoncés — structures syntaxiques et fonctionnelles — dans lesquels s'insèrent les mots »? L'événement choisi pour répondre à cette question est « l'incendie du collège secondaire situé rue Édouard-Pailleron, survenu le 7 février 1973, et dans lequel une vingtaine de personnes ont péri ». « Les titres de huit quotidiens parisiens seront traités. » On sait la maîtrise avec laquelle M. Loffler-Laurian a déjà conduit des études de ce genre. On suivra avec grand intérêt sa démonstration.

Jean Bourguignon.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Winfried Busse, Klasse, Transitivität, Valenz, München, W. Fink, 1974, vi-273 p. (Internationale Bibliothek für allgemeine Linguistik).

L'auteur n'est pas inconnu : un fort bon article sur Connotation et dénotation paru dans le Bulletin des jeunes romanistes de 1964 a été repris dans La Stylistique éd. par P. Guiraud et P. Kuentz. Le présent ouvrage est sa thèse, soutenue à Tübingen en 1972.

Le début est laborieux : W. B. y résume Coseriu (dont il a été l'élève), Apresjan, Chomsky. Il se complaît dans les généralités sans qu'on voie clairement où il veut en venir. A mon sens, le livre ne devient réellement intéressant et original qu'à partir du chapitre VI, p. 127 et suivantes. Le propos est alors de classer les verbes français, d'une part selon le critère de la valence, d'autre part selon le critère de l'effacement possible des divers compléments. Un exemple simple : manger, c'est nécessairement manger qqc. Mais je puis dire Pierre mange une pomme ou bien Pierre mange. Bivalent (au sens de Tesnière), manger accepte l'effacement de son complément. Rien de tel pour un verbe comme déplacer,

également bivalent, mais dont le complément ne semble pas effaçable (*Pierre déplace).

Avec les verbes trivalents (les verbes « à double construction »), le système se complique singulièrement. Il se peut en effet que les deux compléments soient obligatoires : ainsi pour reprocher, substituer, infliger... (*il inflige, *il inflige qqc, *il inflige à qqn). Il se peut aussi que l'un au moins des deux compléments soit facultatif, auquel cas diverses solutions se présentent :

- un seul complément peut être facultatif, le premier (inciter à faire telle chose, mais non *inciter qqn) ou le second (dire qqc, mais non *dire à qqn);
- les deux peuvent être facultatifs, mais il se peut que l'un au moins doive être exprimé (contraindre : Décidez librement, je ne veux pas vous contraindre ; Il y a des situations qui contraignent à agir contre la volonté de Dieu);
- dans le cas où les deux peuvent manquer simultanément (lire, répondre...), on peut encore distinguer entre les verbes qui s'emploient indifféremment sans O_1 ni O_2 , avec O_1 ou avec O_2 (répondre, répondre qqc, répondre à qqn) et ceux qui, en dehors de l'emploi absolu (ni O_1 ni O_2), ne permettent d'effacer que O_2 (lire, lire qqc, mais non *lire à qqn).

A quoi s'ajoutent diverses classes de verbes « symétriques » :

```
x casse y y casse
x remplace y par z z remplace y...
```

L'auteur catalogue ainsi quelque 2 000 verbes, dont la liste récapitulative figure p. 232-255 (rien n'est dit sur les sources de cette nomenclature ; il manque p. ex. le v. convertir...). Certes les décisions qu'il est amené à prendre ne sont pas toujours incontestables : débarrasser p. ex. est classé parmi les verbes dont les deux objets sont obligatoires (mais : elle débarrasse la table ?) ; préserver est mis dans la classe des verbes dont O_2 est obligatoire et O_1 facultatif (mais ne dit-on pas aussi bien : De quoi préserve cette loi ? et Qui faut-il préserver ?) D'une façon générale cependant, W. B. et ses « informants » ont eu le jugement sûr. Peu importe d'ailleurs telle ou telle hésitation. L'idée de ce classement est excellente et elle est exploitée avec à-propos et fermeté.

L'ennui, évidemment, c'est qu'on peut presque toujours trouver un contexte qui soit, pour n'importe quel verbe, l'occasion d'une ellipse. A. Blinkenberg (Le Problème de la transitivité, p. 108-109) en a fait pertinemment l'observation. Que l'on se rappelle tel ou tel exemple de Damourette et Pichon... (« Mes valets sont des marauds... qui se prévalent de ce que je ne sais point battre » ...). Les critères allégués par l'auteur (p. 129-132) pour distinguer une ellipse de type discursif et une ellipse de type normatif paraissent bien flous. Or, s'il est vrai que le contexte peut se substituer à l'expression de presque n'importe quel complément, alors il faudrait, par l'étude d'un très vaste corpus, affecter les divers compléments d'un verbe, présents en « structure profonde », d'un coefficient de probabilité en « structure de surface ». Ce coefficient peut avoisiner 1; il ne l'atteint à peu près jamais.

Tout un champ de recherche s'ouvre alors que W. B. a négligé, du fait qu'il mène son étude indépendamment de l'idée de corpus. Il reste que les remarques

intéressantes abondent dans son livre. Les notions d'objet, de transitivité, de valence... sont abordées avec beaucoup de maîtrise. Et l'on est sensible autant à l'abondance des matériaux et à la richesse de l'information qu'à la diversité des points de vue et à la rigueur de la démarche.

Robert Martin.

Horst G. Klein, *Tempus, Aspekt, Aktionsart*, Tübingen, Niemeyer, 1974, 117 p. (Romanistische Arbeitshefte, 10).

Le titre est prometteur. Les développements récents de la pragmatique et de la linguistique « textuelle », la découverte par les linguistes des ressources de logiques dites « temporelles » rendent en effet le sujet très actuel. Mais il ne s'agit en fait que d'un manuel : on y trouve des résumés, de qualité inégale, d'un certain nombre de travaux (essentiellement ceux de Weinrich, de Heger, de Katz, de Wunderlich) et des critiques auxquelles ces travaux ont donné lieu. Les seules pages réellement originales, au demeurant fort intéressantes, portent sur une confrontation, menée à partir d'une traduction de quelques chapitres du Petit Prince, entre l'aspect en français et l'aspect en russe (p. 83-87) : l'imparfait français est rendu presque régulièrement par l'imperfectif russe, le passé simple et le passé composé par le perfectif. Signalons quelques bourdes gênantes : p. 24, la forme je participa (!) est citée à deux reprises, assortie d'un commentaire socio-linguistique...; p. 99 figure cette phrase de grammaticalité bien douteuse : Quand je sortais de chez moi, j'ai rencontré un flic. L'exemple allégué tout au long du texte : La guerre durait 30 ans ne me dit non plus rien qui vaille. A noter aussi que p. 96 le mot présupposition n'est absolument pas pris dans le sens que lui confère la « sémantique générative », contrairement à ce que l'auteur laisse entendre.

Robert Martin.

Neue Beiträge zur Romanischen Etymologie, herausgegeben von Harri Meier, Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg, 1975, 413 p.

Les articles qui composent cet ouvrage, signés par des chercheurs enseignants et étudiants, sont issus d'un colloque étymologique, dans le cadre du séminaire roman de Bonn, à l'exception de l'article de Alfred Adler, «Lat. quin und ne und die konjunktionslose Hypotaxe im Altfranzösischen»: On a voulu expliquer la parataxe comme une construction «primitive» ou chargée d'affectivité et la caractériser, comme le fit Diez, par une subordonnée signalée par le subjonctif, après une principale contenant des verba sentiendi. A. Adler préfère s'en tenir à des critères de forme et de fréquence, sans d'ailleurs repousser l'affectivité, en étudiant successivement cette construction dans des consécutives (p. 16-30), dans des complétives (p. 31-44), avec une extension aux finales et aux causales (p. 44-46). Consécutives: les plus fréquentes, avec, en général, contexte négatif (ne puet muer n'en plurt); dès le latin, quin alternant avec quominus ou ut non, a été remplacé par ne comme ut l'était par

quod; dans le cas d'une phrase positive, ne fut supprimé, car il avait perdu sa valeur conjonctive par sa rencontre et sa confusion avec ne, issu de nec ou non; le souci de la clarté syntaxique le fit remplacer par la suite par que, qui se répand à partir du XII^e siècle. Même explication pour les propositions finales. Pour les complétives (gardés ne me celés — cuida mors fust), la proposition infinitive du latin fut remplacée par une subjonctive introduite par que, qui y ajoutait souvent une valeur causale; les deux constructions se sont superposées, dans des phrases senties primitivement comme unes.

Les différentes recherches étymologiques, qui restent parfois au stade des suppositions faute de preuves concluantes, concernent le fr. pucelle (p. 52-56), l'afr. saur/sor et escarnir (p. 57-64), le fr. creuser, creux (p. 155-159), le fr. brûler (p. 202-265), le fr. toucher, it. toccare (p. 266-279), le fr. dail, daille (p. 311-315), le fr. glaner (p. 321-341), le fr. mi(t)raille, mitrailleuse et mitraillette (p.368-376), la famille romane du lat. stare (p. 104-135), du lat. trudere (p. 160-201), les termes romans désignant la notion de s'accroupir (p. 136-145), des considérations à partir de l'it. baratto (p. 146-154), l'esp. port. recatar, recato (p. 280-282), le grec crotalum (p. 315-320), une étude intéressante des noms de couleur bleu et blond (p. 342-367), une réponse à Henri Polge concernant la désignation du coq en gascon (p. 84-103), faisant suite à quelques résolutions d'étymologies inconnues ou peu sûres du FEW I (p. 65-83). Harri Meier est présent au milieu de ses disciples avec des réflexions à propos de la cloche, die Glocke (p. 283-295), jongleur, jonglieren (p. 296-302) et l'esp. dial. sel « endroit du pâturage où se repose le bétail » (p. 303-310).

A. Elsass.

Harri Meier, *Primäre und sekundäre Onomatopöien*, und andere Untersuchungen zur romanischen Etymologie, Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg, 1975, 383 p.

Cet ouvrage rassemble divers articles, qui reprennent et élargissent des hypothèses déjà précédemment avancées par H. Meier et exploitées par ailleurs par ses étudiants dans le livre mentionné ci-dessus (cas de escarnir ou saur, par exemple, p. 255-270). H. Meier tient à perpétuer une étymologie qui dépende étroitement de la phonétique, sans rejeter des considérations « pluri-dimensionnelles » ou « internes » qui constitueraient l'histoire des mots à la façon de Wartburg. Il sait que la vraisemblance de ses solutions sera discutée, mais il continue dans la voie qu'il s'est choisie. L'arbitraire du signe, indéniable pour qui travaille sur un plan synchronique, ne satisfait pas le diachronicien latiniste qu'il veut être et il défend le principe même de l'onomatopée ou des étymologies rapportées au langage chargé d'affectivité en citant Diez, M. Roques, Sainéan, Corominas, Spitzer et le FEW (p. 13-17). Il prétend démontrer sa méthode en étudiant les mots espagnols commençant par ch-|chasco « extrémité du fouet », chusco « gracieux », esp. ptg. chispa « étincelle », esp. ptg. chuzo|chuço « épieu », etc.), où l'on voit en général des emprunts au portugais

qui palatalise en chuintantes les consonnes initiales pl/cl/fl. Il rassemble les continuateurs dans les langues romanes du latin $r\bar{a}d\check{e}re$ (p. 75-99), quiritare (p. 100-113), $c\bar{o}lare$ (p. 114-125), $r\bar{o}ta$ (p. 126-154), $b\check{u}lla$ (p. 155-196), vittula (p. 197-219), tubus/tubulus (p. 231-254) et se penche sur les dénominations du terrier du lapin en galicien (cota), port. (toca) et les descendants de cuniculus (p. 220-230). Selon lui, les formations métaphoriques font pendant aux formations onomatopéiques, car le temps fait oublier l'origine de ces deux genres de création et il s'ensuit des « métaphores secondaires » (p. 271-304 avec l'esp. gato, l'it. capriccio, le fr. $d\acute{e}bauche$, l'esp. perro, etc.). Pour terminer, H. Meier reprend dans un long article de 46 pages certaines critiques que lui avaient values ses précédentes recherches étymologiques, pour y répondre, pour développer, compléter et éclairer certaines de ses démonstrations.

A. Elsass.

Dieter Messner, Chronologische und etymologische Studien zu den iberoromanischen Sprachen und zum Französischen, Tübingen, 1974, 115 p. Exploitation par l'auteur de son Dictionnaire chronologique des langues ibéro-romanes,
qui présentait le portugais dans ses rapports avec l'espagnol et le catalan,
comparés au français, langue romane bien mieux connue, et de son Dictionnaire Inverse de la langue portugaise. Il a travaillé sur la base de quelque
30.000 mots portugais, nombre suffisant pour la caractérisation d'une langue,
pour établir des classifications chronologiques des vocables de chaque langue
et organiser des tableaux statistiques d'étymologie et de premières attestations,
utilisables et par la linguistique et par la littérature (portugais p. 58, espagnol
p. 82, catalan p. 89, français p. 97).

A. Elsass.

Romanistische Stilforschung, herausgegeben von Helmut Hatzfeld, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1975, 411 p. — Pour donner une vue d'ensemble, objective et nuancée, de la stylistique romane, H. Hatzfeld prévoyait un ensemble de 22 articles; pour diverses raisons, il s'est vu contraint de réduire son anthologie à 14 auteurs, qu'il présente et situe dans une introduction de 9 pages, qui évoque l'histoire de cette discipline au double visage, littéraire et linguistique. Karl Vossler se place au début, chronologiquement, avec une étude du style, du rythme et des rimes chez Pétrarque et Leopardi (1903). Son disciple Eugen Lersch, plus porté vers la linguistique, précise les divers types de construction syntaxique (logique — effets de rencontre — reflet du concret — rythme — subjective ou objective) en 1922. Le grand Léo Spitzer se penche sur la traduction du fait-accompli en espagnol (1928). H. HATZFELD, pour sa propre contribution, a choisi un article de 1930 sur l'expression du sacré dans le Paradis de Dante (Dieu — la Trinité — le Christ — le Saint-Esprit — Marie — les bienheureux — la béatitude — la grâce — la prière). Amado Alonso explicite l'interprétation stylistique des textes littéraires (1942), cependant que Damaso Alonso demande une analyse de textes qui dégage les structures d'une œuvre, d'un auteur, d'une époque (1951). En rendant compte du tome 13 de l'Histoire de la langue française (Époque réaliste; première partie: fin du romantisme et Parnasse), de Charles Bruneau, Alphonse Juilland précise les rapports de stylistique et linguistique (1954). Michael Riffaterre dégage des critères pour l'analyse stylistique (1959). A. Noyer-Weidner étudie le problème esthétique de l'absurde et de l'épique dans l'Étranger de Camus (1961). C'est en puisant dans Gide, Giono, Camus et Proust que Stephen Ullmann essaie de cerner l'essence de l'image (1961). Qu'est-ce que le style? Richard Sayce renouvelle Buffon en répondant : le style, c'est l'œuvre (1962). En 1968, Benvenuto Terracini voit la stylistique à la croisée des chemins, historique et structuraliste. Michel Arrivé précise les conditions de la description linguistique des textes littéraires (1969) et Gérard Genette clôt l'anthologie avec son étude de la métonymie chez Proust (1970).

A. Elsass.

Stefan Ettinger, Diminutiv- und Augmentativbildung: Regeln und Restriktionen, morphologische und semantische Probleme der Distribution und der Restriktion bei der Substantivmodifikation im Italienischen, Portugiesischen, Spanischen und Rumänischen, Tübingen, 1974, 424 p. — Voilà le pendant au premier ouvrage de S. Ettinger, paru dans la même collection de Gunter Narr (nº 47) sous le titre: Form und Funktion in der Wortbildung. Die Diminutiv und Augmentativmodifikation im Lateinischen, Deutschen und Romanischen — ein kritischer Forschungsbericht 1900-1970 — toujours sous l'égide de Coseriu, dont il rappelle les théories dans une longue mise au point de 91 pages. Suivent des applications de la méthode à la morphologie italienne (p. 92-183), portugaise (p. 184-232), espagnole (p. 233-275), roumaine (p. 276-365). La modification suffixale, qui ne peut s'appliquer automatiquement et sans restriction, pose des problèmes sémantiques abordés et traités à la fin de cet ouvrage utile et complet (p. 366-400).

A. Elsass.

DOMAINE ITALO-ROMAN

Gerhard Rohlfs, *Scavi linguistici nella Magna Grecia*. Nuova Edizione interamente rielaborata ed aggiornata, Galatina, Congedo Editore, 1974, p. 300 + 8 tavole fuori testo. «Biblioteca di cultura pugliese», 4.

Ricompare, dopo quaranta anni, nella « Biblioteca di cultura pugliese » dell'editore Congedo di Galatina (Lecce), un testo classico degli studi di linguistica storica : gli *Scavi linguistici nella Magna Grecia* di Gerhard Rohlfs, professore emerito dell'Università di Monaco.

Gli Scavi linguistici erano stati pubblicati nel 1933, tradotti in italiano da Bruno Tomasini, tra le monografie della «Collezione di studi meridionali» diretta da Umberto Zanotti-Bianco, archeologo e filantropo al quale la Calabria deve molto. Quel volume era ormai diventato raro e introvabile, dopo aver suscitato per alcuni decenni consensi e anche polemiche vivaci sui due fronti dei «classicisti» e dei «bizantinisti», gli uni difensori e gli altri avversari della tesi rohlfsiana sull'origine antica («dorica») delle parlate greche della Calabria e della Puglia. Lo stesso titolo dell'opera, Scavi linguistici, risultò felice e suggestivo, tanto che una volta Alfredo Schiaffini, presentando al pubblico il Rohlfs, che doveva tenere una conferenza, ebbe a dire di invidiarglielo.

Lo studioso, che si ritrova in mano il volume « interamente rielaborato e aggiornato », letta appena la sobria prefazione alla nuova edizione (p. 11-12), nella quale il Rohlfs elenca i giudizi, favorevoli alla sua tesi, di illustri linguisti quali Vendryes, Blanken, Pasquali, Kapsomenos, Caratzas, Seiler, Kahane, Tsopanakis, dicevo, lo studioso va subito a controllare il famoso elenco di voci « doriche », cuore e fulcro del libro, per vedere se esso è stato modificato rispetto alla vecchia edizione.

Da questo elenco cominceremo anche noi, per poi passare ad accennare alle altre e importanti novità.

L'elenco (p. 160-166) comprende 14 voci « da considerarsi come reminiscenze della tradizione dorico-sicula ». Esse sono : 1) bov. lanó = palmento, vasca di pietra in cui si pigiano le uve, < dor. λανός (att. ληνός); 2) bov. nasida = striscia coltivata lungo una fiumara, «da un νασίδα accus. di νασίς (per $v\eta\sigma(\xi) = isola$); 3) bov. pafta, patta = pasta di latte rappreso < dor..πακτά; 4) bov. éga ásamo = capra senza marchio αίγα ἄσαμος (per il comune ασημος); 5) bov. $ach\delta = rumore < dor. ἀγώ = greco com. ἀγώ; 6) bov. <math>tamissi$ = caglio < ταμίσιον = caglio, attestato in una glossa degli Hermeneumata Montepessulana (Corp. gloss. lat. III. 315. 14); 7) bov. cammári = euforbia < *χαμμάριον; 8) regg. cháchalu = ritorta fatta di un ramo d'olmo o di castagno per attaccare il giogo all'aratro < pelop. χάχαλο = ramo secco; 9) bov. cliža = pulicaria < κνόζα, forma dialettale usata da Teocrito per il comune χόνυζα ; 10) bov. anápordo = specie di cardone < ὀνόπορδον ; 11) bov. derfacina = scrofa di un anno < δελφάχιον; 12) otr. láchri = felce < *βλάγριον; 13) bov. *vúrvito* = sterco di bue < dor. βόλβιτον (Ippocrate, Esichio); 14) cosent. etc. caséntaru < dor. γᾶν ἔντερον (ion. γῆς ἔντερος). E' nuovo nella lista soltanto il n. 12; mancano però il castrovill. cárcara = parte del mulino ove sta la ruota e sbocca l'acqua che la fa girare e il castrovill. zinnu = piccolo: il vecchio elenco comprendeva 15 voci. Dei 14 dorismi presentati dal Rohlfs a sostegno della sua tesi, 10 sono stati accolti da Nicola Andriotis nel suo recente Lexikon der Archaismen in Neugriechischen Dialekten (Wien, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1974), dove, a p. 6, si legge questa affermazione favorevole alla dottrina della continuità : « Il greco dell'Italia Meridionale, parlato in 18 villaggi delle Puglie e della Calabria con avanzi dorici come ininterrotta continuazione dell'antico dorismo coloniale della Magna Grecia».

Nella bibliografia (p. 14-16) il Rohlfs mostra di aver tenuto conto dei mag-

giori contributi di studiosi italiani e stranieri, che in questo quarantennio hanno dedicato ricerche linguistiche e anche non strettamente linguistiche all'area geostorica dell'Italia Meridionale e della Sicilia. Tra i più importanti lavori di linguisti ricorderemo il Saggio di toponomastica calabrese (Firenze, 1939) di G. Alessio, con il quale non mancano motivi di polemica; L'origine des dialectes néogrecs de l'Italie méridionale (Paris, 1958) di St. C. Caratzas; Greek in Southern Italy (in «Romance philology», vol. 20, p. 404-438) di H. e R. Kahane; Sui dialetti romanzi e romaici del Salento (in «Mem. dell'Ist. Lomb. di Scienze e Lettere », Milano, 1953) di O. Parlangeli. Sono citati alcuni studi non linguistici, come Il monachesimo bizantino nella Sicilia e nell' Italia Meridionale (Napoli, 1963) di S. Borsari; il Codex Messanensis Graecus 105 (Palermo, 1937) edito da R. Cantarella; Les actes grecs de S. Maria di Messina (Palermo, 1963) di A. Guillou; Città e campagna in Sicilia sotto la dominazione normanna (in « Atti della Accad. di Lettere », Palermo, 1953) di I. Peri; La grecità bizantina e i suoi riflessi geografici fiell'Italia meridionale e insulare (Pisa, 1965) di B. Spano; Rationes decimarum Italiae nei secoli XIII e XIV (Città del Vaticano, 1939) di D. Vendola.

Ma di altri studiosi, non espressamente menzionati nella bibliografia, il Rohlfs fa cenno nelle numerose innovazioni centenute nei nuovi Scavi linguistici. E' il caso di G. Bonfante, citato a p. 68 a proposito della influenza esercitata dalla corte di Federico II, attraverso Palermo e Messina, sul dialetto calabrese meridionale (cfr. «Boll. del Centro di Studi Filol. e Ling. Siciliani », III, 1955, p. 220). A p. 118, nota 106, viene riferito il parere di P. Lemerle (in « Revue des Études Byzantines », 21, 1963, p. 48), il quale nega che si debba prestare fiducia alla notizia della Cronaca di Monemvasia (di incerta datazione) sulla immigrazione di gran parte delle popolazioni del Peloponneso in Calabria. A pp. 123-124 viene accolto il giudizio di A. De Franciscis (in Atti del I Convegno di Studi sulla Magna Grecia, 1961, p. 221: il volume degli Atti è anche menzionato nella bibliografia), che dimostra come « un bilinguismo vivo ed operante » vi fosse tra i Bruzi nella loro coesistenza con i Greci, perchè essi « usavano indifferentemente il greco e l'osco ». A p. 187 viene recepito l'autorevole parere di A. Tsopanakis (in «L'Italia dialettale », XXXI, 1968, p. 16), il quale afferma che « questi dialetti (italogreci) vogliono essere compresi non solamente come fenomeni isolati, ma anche come elementi di una zona periferica e dorizzante nella koiné prebizantina».

Non mancano le frecciate polemiche, come a p. 226, nota 312, dove si censura una ricerca toponomastica salentina di C. Battisti (*Stratificazioni linguistiche nel Salento*, in «Arch. per l'Alto Adige», 53, 1959, p. 42-82).

Ma il contributo più corposo e significativo è, ovviamente, quello che lo stesso Rohlfs ha apportato con le sue numerose pubblicazioni di questi ultimi anni e con le frequenti e periodiche inchieste nelle terre dei sui « scavi », dove (specialmente in Calabria) è accolto con il rispetto dovuto a un grande benefattore della cultura. Di questi suoi personali contributi daremo gli esempi più interessanti.

A p. 100-103, dove si tratta dell'ellenismo della Sicilia (cap. IV), l'elenco

dei vocaboli di origine greca, collegati con quelli di Bova e della Calabria Meridionale, si è arricchito ed è passato da 36 voci a 41. Grico per greco (p. 116-117, e nota 105), che è una originale variazione salentina e bovese, viene spiegato come esito di un comune sostrato osco. L'elenco (p. 168-177) di voci arcaiche, cioè di « parole che in Grecia e nei dialetti neogreci sono tramontate da lungo tempo [e che] hanno mantenuto piena vitalità nei dialetti italo-greci», è aumentato notevolmente da 52 a 70 vocaboli. Il capitolo VIII (La toponomastica) è stato molto rimaneggiato e, in particolare, è stato ampliato l'elenco (p.206-212) dei nomi di luogo « di assai varia origine » : ho già presentato su questa Rivista (38, 1974, p. 560-562) l'opera onomastica maggiore del Rohlfs, il Dizionario toponomastico e onomastico della Calabria (Ravenna, 1974), che raccoglie circa diciottomila nomi di contrade e cognòmi.

In conclusione si può affermare che questi nuovi *Scavi linguistici*, abbelliti da otto tavole fuori testo raffiguranti sei antiche carte geografiche della Magna Grecia e due cartine geolinguistiche, hanno nuovamente messo in luce preziosi materiali, procedendo in profondità e approdando, ancora una volta, alla persuasiva dimostrazione della continuità *ex temporibus antiquis* della lingua greca.

Franco Mosino.

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Gerhard Rohlfs, Rätoromanisch. Die Sonderstellung des Rätoromanischen zwischen Italienisch und Französisch, München (Beck) 1975, xvI et 104 p., 8°.

L'idée de considérer la langue catalane comme « lengua-puente » entre le domaine gallo-roman et le domaine ibéro-roman a été particulièrement heureuse (K. Baldinger, Die Herausbildung der Sprachräume auf der Pyrenäenhalbinsel, Berlin 1958, 51-66 = La formación de los domínios lingüísticos en la peninsula ibérica, Madrid 1971, 125-160); dans son nouveau livre, M. Rohlfs essaie d'appliquer la notion de « lengua-puente » au rhétoroman, lequel formerait un trait d'union entre le gallo-roman et l'italo-roman. La « question ladine » (C. Battisti, Storia della questione ladina, Firenze 1937) a été d'une extrême importance dans les années trente et quarante. Il s'agit, comme on sait, de savoir s'il existe une langue rhétoromane ou ladine divisée en de nombreux dialectes entretenant peu de ressemblances entre eux, mais nettement distincts des dialectes italiens, ou si ces dialectes alpins ne sont que des dialectes italiens septentrionaux très archaïques. Nombre d'arguments étaient alors d'ordre extralinguistique, parce que le problème avait des implications politiques très importantes.

Aujourd'hui on considère la question ladine généralement avec plus de sérénité, tant du côté italien que du côté allemand. Il semble bien que les points de vue opposés se soient rapprochés en ce qui concerné les faits. Dans la terminologie par contre, de grandes différences subsistent, ce qui crée des contrastes là où il n'y en a pas. Le livre de M. Rohlfs en est un bon exemple.

Le terme « rhétoroman » n'est pas clair : on l'utilise tantôt pour désigner exclu-

sivement les dialectes des Grisons. (M. Rohlfs lui-même a souvent utilisé le terme rhétoroman en ce sens restreint, voir M. Iliescu, « Rätoromanisches zu Gerhard Rohlfs Romanische Sprachgeographie », RRL 17, 1972, 479-480), tantôt pour désigner l'ensemble des dialectes grisons, dolomitiques et frioulans. Cette ambiguïté nuit à la clarté du livre de M. Rohlfs aussi.

Après avoir parlé du substrat rhétique et des désignations que les savants, les voisins et les indigènes eux-mêmes donnent aux dialectes en question, M. Rohlfs évoque l'absence d'une langue écrite unitaire dans les Grisons, où le centre culturel, Coire, a été germanisé déjà au xve siècle; aujourd'hui on y connaît cinq langues écrites régionales.

M. Rohlfs donne à entendre que cette absence de koiné a incité certains savants italiens à nier l'unité ladine. Mais il n'y a pas de linguiste qui nie la parenté des dialectes grisons entre eux malgré l'absence de langue écrite commune; le vrai problème consiste à savoir si les dialectes dolomitiques et frioulans sont du même type que les dialectes grisons, et ici la langue écrite n'a pas d'importance. Culturellement les Grisons ont une histoire propre depuis plus de mille ans. M. Rohlfs fait donc intervenir un problème spécifiquement grison, l'absence d'un centre culturel, dans le débat sur la question ladine.

Au cours de son exposé, M. Rohlfs donne un aperçu des traits caractéristiques du « rhétoroman ». Il remarque à juste titre qu'il s'agit de « vulgärsprachliche Veränderungen, die mehr oder weniger die gesamte Galloromania (Oberitalien in alter Zeit mindestens bis zum Gardasee eingeschlossen) umfassen » (p. 8). Il n'est donc absolument pas question de ce qui distingue le rhétoroman des dialectes italiens septentrionaux, mais plutôt d'une énumération de quelques traits spécifiques qu'on trouve dans tous les dialectes archaïques de l'Italie du Nord. En ce qui concerne les détails, il faut remarquer que le passage de u à \ddot{u} ne se trouve que dans les dialectes grisons; il ne manque pas seulement dans le frioulan, comme l'observe M. Rohlfs lui-même, mais aussi dans les dialectes dolomitiques à l'exception des variantes de la Val Badia et Marebbe où nous trouvons des conditions spécifiques. Dans ces dialects, l'ü et l'ö se trouvent seulement dans les syllabes accentuées. Carlo Battisti a démontré que, dans les vallées de Badia et Marebbe, il ne s'agit pas de développements romans, mais d'emprunts phonétiques des dialectes allemands de la Pusteria : C. Battisti, ID 5, 1929, 271-273. Le développement $u > \ddot{u}$ a probablement eu lieu au xvi^e siècle ; il n'y a donc pas le moindre lien avec les \ddot{u} et \ddot{o} des dialectes grisons et italiens, qui remontent au moins au premier Moyen Age. En outre, le ladin dolomitique ne traite pas cl en position intérieure comme en position initiale : l'exemple orégla auricula que M. Rohlfs donne en fait déjà la preuve.

Après cela nous trouvons un exposé de ce qui, selon l'auteur, caractérise le seul rhétoroman. Ici nous trouvons exclusivement des exemples empruntés aux dialectes grisons. Une liste (p. 11-14) nous permet de nous faire une idée de « l'originalité du rhétoroman dans le domaine lexical »; nous y trouvons, à quelques exceptions près, la même situation, c'est-à-dire que seuls les dialectes grisons s'écartent des types lexicaux italiens, tandis que le ladin dolomitique et le frioulan sont le plus souvent en pleine concordance avec le vénitien.

M. Rohlfs avoue en toute sincérité que les tentatives faites jusqu'ici pour prouver l'autonomie et l'unité du rhétoroman n'ont que la valeur d'une « begrenzte Erkenntnis » (p. 17). Pour cette raison, il entreprend de comparer le rhétoroman dans une de ses formes écrites avec le français et l'italien, c'està-dire avec les langues écrites les plus proches. La méthode qui consiste à choisir et à comparer des textes assez longs n'est pas neuve dans le domaine rhétoroman — Gartner l'avait déjà employée pour composer son « Handbuch der rätoromanischen Sprache » à une époque où personne ne parlait encore de « linguistique textuelle »; ce qui est neuf c'est la limitation du champ des recherches à la langue écrite.

M. Rohlfs prend pour point de départ le dialecte de Bravuogn (Bergün). C'est un dialecte qui a une position centrale par rapport aux dialectes de la Surselva et de l'Engadine, qui ont une littérature plus importante, mais qui sont aux deux extrêmes du spectre linguistique grison. Le choix de Bravuogn est d'autant plus heureux que nous possédons une excellente monographie sur le parler local (M. Lutta, Der Dialekt von Bergün und seine Stellung innerhalb der rätoromanischen Mundarten Graubündens, Halle 1923, avec la recension de Th. Gartner, ZRPh 43, 1923, 618-623). M. Rohlfs donne un excellent aperçu des particularités de ce dialecte, dont la plus frappante est la présence de voyelles durcies. Les voyelles durcies ne se rencontrent pas seulement dans les dialectes grisons et valais, comme l'indique M. Rohlfs (p. 20), mais aussi dans certaines variétés frioulanes, voir G. Francescato, Dittonghi induriti in friulano, dans Weltoffene Romanistik: Festschrift A. Kuhn, Innsbruck 1963, 151-155.

Les pages 21-68 forment la partie principale du livre. Il s'agit de 150 proverbes, qui sont connus à peu près sous la même forme en Allemagne, en Italie et en Suisse. M. Rohlfs a recueilli lui-même les matériaux en janvier 1974 à Bravuogn. Les proverbes ont été traduits de l'allemand en rhétoroman par des sujets qui sont nés à Bravuogn; M. Rohlfs a ajouté les traductions italienne et française.

Peut-être aurait-il été préférable de prendre pour base un des recueils existants de proverbes grisons, parce que la traduction de l'allemand favorise des phénomènes d'interférence. L'influence de l'allemand sur les dialectes grisons est si grande qu'elle reste sensible même dans des textes non traduits.

Chacun des proverbes est commenté linguistiquement; l'accent est mis sur les rapports du dialecte de Bravuogn avec l'italien et le français; M. Rohlfs s'intéresse autant à la phonétique qu'à la syntaxe et au vocabulaire.

Un second groupe de 50 proverbes (p. 69-89) doit illustrer les rapports entre l'italien écrit, le frioulan, le ladin dolomitique (Val Badia), l'engadinais (Samedan et Zuoz) et le sursilvain (Rueras). Toutes les enquêtes ont été faites par M. Rohlfs lui-même en 1974 in loco. Il faut souligner qu'après Gartner personne n'a recueilli de textes analogues dans tout le territoire linguistique qu'on revendique pour le rhétoroman; c'est un mérite incontestable de M. Rohlfs.

L'auteur ne donne pas de conclusion à partir des données linguistiques des textes, parce qu'il veut laisser au lecteur la liberté de former son propre jugement.

M. Rohlfs a-t-il réussi à prouver que le rhétoroman forme une « lengua-puente » entre français et italien? Rappelons les faits : entre Paris et Florence seuls les Grisons ont une langue écrite officiellement reconnue (comme une des quatre langues de la Confédération helvétique); cette langue présente des différences considérables vers le français et l'italien; il est donc bien naturel que cette langue constitue une « lengua-puente » entre français et italien. Mais s'il y avait pour un quelconque dialecte de l'Italie du Nord-Ouest une forme écrite officiellement reconnue, cette langue constituerait elle aussi un trait d'union entre l'italien et le français. Ce sont donc des faits extralinguistiques — la reconnaissance du rhétoroman des Grisons comme quatrième langue nationale de la Suisse, en outre une conscience bien nette des indigènes de parler une langue originale et enfin l'existence d'une littérature relativement riche — qui font du rhétoroman des Grisons la « lengua-puente » entre l'italien et le français. Linguistiquement, je le répète, le dialecte, disons, piémontais aurait les mêmes droits d'être qualifié de « lengua-puente ».

Pour ce qui est de l'unité linguistique des dialectes dans la région comprise entre les sources du Rhin et les rives de l'Adriatique, on peut même dire que M. Rohlfs fournit bien des arguments aux adversaires de la théorie de l'unité ladine. En fait, son commentaire des proverbes met l'accent sur les divergences entre les dialectes grisons d'une part et le ladin dolomitique et le frioulan de l'autre. En outre, il faut regretter qu'on ne trouve pas la traduction des proverbes dans un dialecte de l'Italie septentrionale : il est bien évident que les dialectes alpins ont peu de choses à voir avec la langue littéraire italienne, tandis que l'exemple disons du bellunais nous montre que le ladin dolomitique se rapproche beaucoup plus de ce dialecte que de l'engadinais ou du sursilvain.

En conclusion, on peut dire que M. Rohlfs voit très clairement la problématique de l'unité ladine; mais il reste trop attaché à la tradition fondée par Ascoli et Gartner pour pouvoir accepter la conclusion que son propre matériel devrait lui imposer, à savoir qu'il n'existe pas de langue rhétoromane composée des dialectes des Grisons, des Dolomites et du Frioul et que seul le romanche des Grisons peut être reconnu comme langue romane indépendante pour des raisons avant tout extralinguistiques.

Johannes Kramer.

- D. B. Gregor, Friulan. Language and Literature. New York/Cambridge (The Oleander Press) 1975, XII et 360 p., 8°.
- D. B. Gregor a de nouveau publié une étude consacrée à un dialecte italien, le romagnol (D. B. Gregor, Romagnol. Language and Literature, New York/Cambridge 1973). Il fait suivre ce livre d'une autre étude portant sur la langue et la littérature frioulanes. L'organisation et la structure du livre montrent des ressemblances avec la précédente publication sur le romagnol. M. Gregor veut initier un grand nombre de lecteurs de linguistes, d'hommes de lettres et toutes sortes de curieux aux études élémentaires du frioulan.

Les six chapitres du livre — préface, introduction, phonétique, orthographe, grammaire, et, la partie la plus importante, l'anthologie de textes frioulans — donnent au lecteur une information non seulement sur la langue et la littérature, mais aussi sur la géographie, l'histoire et le folklore de la région. C'est dans la préface et dans l'introduction que l'auteur esquisse la situation actuelle du frioulan. Il décrit l'extension de la région autonome du Frioul, zone qui correspond à peu près à l'aire linguistique et qui est habitée par une population de 800 000 habitants dont 600 000 parlent le frioulan. L'histoire de la langue frioulane commence avec la romanisation du pays en 181 a. C., donc 150 ans plus tôt que celle des Grisons et de la région dolomitique. Au Moyen Age le centre culturel et linguistique est Aquileia.

A la suite de cet aperçu historique et géographique l'auteur présente les particularités phonétiques, morphologiques et lexicales essentielles du frioulan, qui est considéré comme une langue propre et qui est placé parmi les idiomes traditionnellement dits rhéto-romans. Les traits originaux du frioulan se manifestent dans la comparaison avec les autres dialectes rhétoromans et norditaliens. Ces traits sont dus en première ligne aux conditions particulières de la romanisation du pays.

Le frioulan manifeste une pareille originalité dans la littérature aussi. D. B. Gregor présente les poètes les plus importants du Frioul dans le cadre d'une brève histoire littéraire avec une anthologie (Jusqu'ici nous avions seulement G. D'Aronco, Nuova Antologia della letteratura friulana, Udine 1960 et l'esquisse de D. Virgili, « Leterature gnove dal Friûl », ASRR 72, 1959, 64-89). Il renvoie le lecteur aux exemples cités dans le recueil de textes. Le dernier paragraphe de l'introduction est consacré au folklore frioulan.

Ainsi l'introduction fournit tous les renseignements nécessaires à l'étude proprement linguistique et littéraire du frioulan.

Le deuxième et le troisième chapitres traitent de la phonétique et de l'orthographe. Les caractéristiques phonétiques, toujours dérivées de l'histoire de la langue, sont présentées en référence au toscan. L'auteur explique les principes de l'orthographe à l'aide d'exemples.

Le lecteur préférerait des précisions sur la phonétique et la transcription de mots exemplaires en alphabet phonétique. Elle lui faciliterait la lecture et la compréhension de l'exposé.

La grammaire donne une esquisse des structures morphologiques et syntaxiques en soulignant les traits spécifiques du frioulan.

Les indications sur la phonétique, l'orthographe et la grammaire introduisent à l'étude de la langue littéraire. L'anthologie comprend des poèmes et des textes en prose. Tous les exemples sont traduits en anglais. Une partie bio-bibliographique donne des renseignements sur la vie et l'œuvre des poètes frioulans. L'auteur a recueilli 55 poèmes et 26 textes en prose tirés de contes, de romans et de pièces de théâtre. Des poèmes et des œuvres populaires et folkloriques complètent l'anthologie.

La bibliographie indique les travaux principaux sur le frioulan et permet des études plus approfondies.

Nous espérons que la belle introduction de D. B. Gregor trouvera une large audience parmi les amateurs de dialectes italiens et rhétoromans.

Jürgen Rolshoven.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Documents Linguistiques de la France. Série francoprovençale, II, Lyonnais (1225-1425), par Paulette Durdilly, Documents, Études et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes nº 19, Paris, CNRS, 1975, Lx + 601 pages. (Voir les comptes rendus des précédents numéros de cette collection dans RLiR 39, 1975, p. 473-480).

Ce gros volume que publie M11e Durdilly présente aux romanistes et aux historiens 600 pages de textes, tous strictement dialectaux. En lisant ou même en parcourant rapidement tant de pages si serrées, en examinant l'inventaire (il occupe une trentaine de pages!) des documents d'ancien lyonnais des xIIIe et xive siècles, on est vraiment frappé de l'exceptionnelle richesse de cette collection de documents lyonnais rédigés en francoprovençal. La vérité est que Lyon a tenu ses comptes en langue lyonnaise et que l'exemple de la ville s'est étendu sur la proche campagne, en suivant deux axes, celui de la vallée d'Azergues et celui des Monts du Lyonnais. Pour avoir mené à son terme un dépouillement systématique des fonds d'archives, M^{11e} Durdilly administre, de façon imposante, la preuve de ce qu'avaient entrevu Puitspelu, Hafner et Pierre Gardette sur l'emploi écrit du francoprovençal à Lyon : c'est le premier mérite de l'ouvrage, il est très grand. On saura désormais qu'aux XIIIe et XIVe siècles, à Lyon, on écrivait, sinon de façon constante mais du moins de façon très habituelle, en lyonnais. Une seule autre ville du domaine francoprovençal lui est comparable, Fribourg en Suisse.

Pour se rendre compte de la différence entre les habitudes lyonnaises et celles des autres régions francoprovençales, il suffit de comparer les deux ouvrages, Lyonnais et Forez, actuellement parus dans la série francoprovençale de la collection. Si l'on retire de la collection de textes foréziens publiés par M¹¹¹º Gonon, 1º les textes occitans du sud de la Loire, 2º les textes francoprovençaux, comme ceux de St-Galmier ou de Chazelles-sur-Lyon, qui s'expliquent par la proximité de la ville de Lyon et par la pénétration de l'influence lyonnaise le long de l'axe des Monts du Lyonnais, il ne reste pas, pour l'ensemble du département de la Loire, plus de quatre documents vraiment foréziens rédigés en francoprovençal : le Testament de J. de Borbono (nº 4), la liste des vassaux du comte de Forez (nº 7), la reconnaissance de St-André en Roannais (nº 8) et le journal des dépenses faites lors du voyage et du séjour des enfants du comte de Forez à Paris (nº 14). Pour présenter des faits de dialecte ancien en Forez,

il faut avoir recours aux vulgarismes de textes latins ou aux régionalismes de textes français. Aussi M¹¹e Gonon recourt-elle ordinairement à ce genre de textes pour son ouvrage sur le Forez. Pour le Lyonnais, M¹¹e Durdilly se trouvait devant un embarras inverse. Elle n'a pas pu publier tous les textes dialectaux qu'elle a inventoriés. La lecture de l'inventaire permet de distinguer ceux qui restent encore inédits : les textes édités sont suivis du numéro de classement qu'ils ont dans la suite de l'ouvrage, les textes inédits n'ont aucune référence. 49 textes sont édités, complètement ou en extraits ; il en reste sans doute autant, probablement plus, que l'auteur n'a pas publiés.

Tout choix est subjectif et nous n'avons pas l'intention de discuter celui qui a été fait; mais il est bon de dégager les principes qui ont prévalu dans cette opération. Il semble que Pierre Gardette et M^{11e} Durdilly, dialectologues du francoprovençal, aient voulu vérifier les éditions antérieures de Philipon et surtout des historiens M. C. et Georges Guigue. Aussi une bonne partie des documents préalablement édités ont-ils été relus et réédités. Parmi ceux qui restaient inédits, ont été écartés les textes de fiscalité qui utilisent toujours les mêmes formules et qui, en définitive, ne sont que des listes de noms propres et de chiffres. Moins nombreux que les documents de la ville, ceux qui se rapportent à des villages de la campagne lyonnaise ont été favorisés dans le choix, d'autant plus qu'ils fournissaient un genre inconnu à Lyon, le terrier.

La collection commence justement par des exemples de terriers de la région lyonnaise; elle donne ensuite les tarifs de péages, les leydes et les livres de recettes y afférant pour les petits bourgs, puis pour la ville de Lyon. Parmi les pièces administratives, on lira, outre les inévitables réglements fiscaux, un procès-verbal d'élection, des conventions pour travaux publics, etc. La partie la plus importante (p. 299 à 563) produit des documents comptables qui, pour les spécialistes d'histoire économique, seront une source de faits originaux qu'ils n'auraient pas pu lire eux-mêmes directement dans les archives, à cause des difficultés linguistiques. Les documents privés, livres de raison ou testaments, terminent l'ouvrage.

L'auteur ne publie pas l'index des noms de lieux ou de personnages. Il est en cours de rédaction. Il n'est pas impossible que la confrontation des formes amène l'auteur à quelques corrections. Nous lui signalons que la localisation très isolée et trop septentrionale de Jullié, à l'extrême nord du département, reste à vérifier : le *Jullieu* du texte n° 3 est trop étroitement associé à Grézieu et à Brindas, pour pouvoir être le Jullié du Beaujolais qui se situe à une centaine de kilomètres au nord. Cette rectification supprimerait une dispersion de la carte départementale de la page xx.

Selon les règles de la collection, l'auteur n'a pas établi une étude systématique de la langue. A la lecture, il nous semble que le dialecte est un peu contaminé par le français. De toute façon, pour les historiens de la langue francoprovençale, cet ouvrage fournira, dans ses 596 pages serrées, toutes les formes et toutes les situations phonétiques souhaitées. Nous signalons aux jeunes chercheurs cette mine à exploiter.

« Nous ne nous dissimulons pas que du point de vue du commentaire historique, il y a encore beaucoup à faire », écrit M. Monfrin dans l'Avertissement à l'ouvrage. Il est souhaitable qu'un historien du Moyen Age se penche sur ces textes dialectaux, enfin offerts aux divers chercheurs, pour en tirer toute la richesse documentaire. Il ne manquera pas de faire une intéressante récolte.

Linguistes et historiens remercieront ainsi M^{11e} Durdilly pour son activité scrupuleuse et acharnée de philologue.

G. TUAILLON.

Les comptes de l'Hospice du Grand Saint-Bernard (1397-1477) publiés par Lucien Quaglia en collaboration avec Jean-Marie Theurillat. Glossaire établi par Ernest Schüle. Première partie 1973. Seconde partie 1975. Extrait de « Vallesia », tome XXX, Sion.

Cet ouvrage, passionnant pour qui est, à la fois, historien et dialectologue francoprovençaliste, présente, dans son Introduction le visage de la Prévôté du Grand Saint-Bernard au xve siècle. A l'hospice, pendant ce siècle, la communauté s'accroît : de cinq chanoines en 1397, le nombre passe à seize religieux claustraux en 1476. En outre, en 1475, le Bas Valais est annexé au Valais épiscopal et « dès lors, l'Hospice ressortit à la juridiction de Valais », gardant son indépendance vis-à-vis du duc de Savoie. Le cellerier administre l'Hospice, aidé par un clerc. Chaque maison a son économe qui tient comptes des recettes et des dépenses, pendant que les quêteurs reçoivent les dons des bienfaiteurs.

Ce sont 14 comptes qui sont publiés (liste donnée p. 11). Mais, par chance pour le dialectologue, ces comptes comportent plusieurs inventaires qui sont une source inégalable de termes originaux. Comptes et inventaires, datés selon le style de Noël (même usage pour les Dombes et la Bresse), sont rédigés en latin. Mais les noms de famille sont, dans plus de 80 % des cas, transcrits en langue vulgaire « Jaq. de Ruffin, Rolet Marcoz, Jaqt dou Nychoz, Vionin Bychier... » : riche mine à exploiter pour l'onomastique, l'étude des surnoms, des prénoms et des diminutifs. Et, dès qu'il s'agit des realia, le latin cède le pas au dialecte: « Libravit pro sumptibus factis apud S. Eugendum in faciendo les buyes » (art. 131), « recepit... pro venditione centum et XI castronum pinguium » (245). Ne nous étonnons donc pas de l'importance et de la précision du glossaire comptant quelque 1500 mots. Il rendra bien des services à tous ceux qui en Francoprovençalie — comme disait Hasselrot! — sont amenés à comprendre nos anciens textes en langue vulgaire. Ainsi retrouverons-nous addobare, baconus, cacia, doloesa, escharpre, filery, gratuise, ingresier, losa, manille, panossa, quarteron, recors, solan, taconure, vervelle, pour n'en citer que quelques-uns. Mais il restitue aussi le visage bien particulier de la région, avec des mots tels que abundele « nom d'un poisson : bondelle, corégone du lac de Neuchâtel », barnajoz « pelle à feu », citurnus « cellier, cave » (dont Mgr Gardette nous avais entretenus lors du congrès de Neuchâtel), espinal « échinée de porc », ferraz « féra (corégone du lac Léman) », goveil « récipient pour faire le fromage », jalery « nom d'un poisson du lac Léman », larse « mélèze », moion « génisse ou jeune bovin », peoleta « hachette », rublez « mesure de poids », tavillon « bardeau », varache « sorte de corde ».

Presque tous les mots sont identifiés, ce qui n'est pas un mince mérite. Cerari[us] «?» (art. 1977) ne pourrait-il être compris comme cellarius, cellier? davers ne peut-il être (497) cacographie pour davers : faucheurs ? confessio (1326) « reconnaissance de dette ? » : les historiens médiévistes savent bien qu'une confession est une reconnaissance de cens. Edetaderi[us] « ? » (1954) peut être aussi une cacographie (les scribes sont coutumiers du fait) pour edenterius, ce qui conviendrait : un couteau de cuisine sans dents (par opposition au couteau à dents de scie). En langage de cuisine, on dit « passer à l'étamine » pour « passer une sauce au tamis très fin » : ce semble bien le sens des art. 1359, 2115, 2654, 2137. Focibulus est peut-être une graphie tâtonnante pour un ustensile dont le nom était senti étranger, le fossoir (2124) ? Honestus (2205, 2286) est toujours, à cette époque, le « titre donné à un roturier » par opposition à celui qu'on donnait à une personne de noblesse. Quitanus [sic ms] « ? » (1145) : ne peut-il être questanus « collecteur de la questa » ? Responsio « caution ? » (1043, 5824) : la réponse est l'article d'un terrier par lequel le tenancier reconnaît devoir un cens de...; ce faisant, il « répond » ou « confesse ». Socius « personne qui tient une partie d'un fief subdivisé? » (3935, 4003) : il s'agit d'un « parsonnier » ou « parier », c'est-à-dire d'un tenancier qui, pour vivre moins mal (la fin du xve s. fut une période de misère paysanne en Europe) s'est associé avec un autre tenancier, les deux familles ne faisant qu'une seule maisonnée et un seul feu. Vageria: en Forez comme en Lyonnais, c'est toujours une mise en gage (23, etc.) Vestiarius « qui porte l'habit religieux? » (1980, n. 44) : c'est le moine chargé du vestiaire.

Ce ne sont que les définitions intéressant l'historien plus que le dialectologue! Et tout le domaine francoprovencal peut se réjouir d'une telle publication qui reste un modèle à imiter.

M. Gonon.

Recueil de mémoires et travaux publié par la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit. Fascicule IX, Mélanges Roger Aubenas. Faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier, 1974.

Nous rendons compte de cet important ouvrage car il contient de nombreux textes en langue vulgaire :

Aveu rendu à la Chambre des Comptes de Paris pour la baronnie de Montpellier par Philippe de Lévis (1406), par Jac. Brejon de Lavergnée, p. 93-105. L'aveu, commencé en latin, continue, dès la l. 8 jusqu'à la l. 28 en occitan, puis de la l. 30 à 40 et 55-73. Intéressant pour la morphologie, mais aussi pour les noms des grains.

L'industrie et le commerce des toiles à Montpellier de la fin du XIIIe au milieu du XVe, par J. Combes, p. 181-212. Outre l'intérêt des relations avec Lyon (qui pourraient expliquer des transports de mots), les termes de métiers contenus

dans le registre « des senhors consoulz et curialz de la villa de Montpellier » (p. 209-211) sont abondants et apportent des attestations nouvelles.

La madrague de Saint-Hospice, par J.-Yves Coppolain, p. 213-227. L'introduction donne l'étymologie de madrague, les noms locaux des différents compartiments des filets à poissons.

Contribution à l'étude des pactes pastoraux : les contrats de louage des bergers en Rouergue à la fin du XVIIIe s., par J. Delmas, p. 241-249, donne des mots locaux : noms de la brebis (p. 241, note 1), un contrat de louage de 1715 (p. 242) et, p. 244, les noms des vêtements des bergers.

La procédure du duel judiciaire dans l'ancien droit coutumier bordelais par Gérard D. Guyon, p. 385-409, cite (note 3) les 7 manuscrits de la coutume des XIII^e-XV^e s. en langue vulgaire « très peu étudiés ».

Sur deux feuillets du Codi, par Paul Ourliac, p. 595-612, comporte une étude philologique du texte due à M. Monfrin et donne ce texte.

M. GONON.

Margaret M. Pelan, *Floire et Blancheflor*, seconde version. Association des Publications près les Universités de Strasbourg. Paris, Éditions Ophrys, 1975, 160 pages.

C'est en 1937 (réimpression en 1956) que Miss Pelan avait fait paraître, également dans la série de l'Association des Publications près les Universités de Strasbourg, l'édition de la première version de Floire et Blancheflor. La deuxième version nous a été conservée par un seul manuscrit : le nº 19152 du fonds français de la Bibliothèque Nationale. L'édition de Miss Pelan est précédée d'une étude sur la langue du poème, étude due à M. N. C. W. Spence, d'un résumé de l'œuvre, de quelques notes sur l'auteur, sur les caractéristiques de la version II et sur les ressemblances textuelles entre les versions francaises. Des notes, un index des noms propres et un glossaire accompagnent l'édition du texte. M. Spence situe la composition du poème dans l'Ouest de la France, peut-être avant la fin du XIIe siècle, et il pense que les traits picardolorrains relevés dans l'œuvre sont dus à un copiste remanieur travaillant pendant la deuxième moitié du XIIIe siècle. M. Spence qualifie de grossière erreur d'accord l'emploi, au vers 791, d'une forme il pour ele; ce serait plutôt un trait à ajouter à la liste des traits des dialectes du Nord et de l'Est étudiés par M. Spence (p. 13). Pour terminer, une remarque d'ordre bibliographique: en 1970, M. C. Th. Gossen a procédé à une refonte presque totale de sa Petite grammaire de l'ancien picard, ce qui diminue l'intérêt des références faites à l'édition de 1951.

B. Horiot.

Le Roman de Renart, branches I et Ia, éditées d'après les manuscrits C et M par Naoyuki Fuкимото, Tokyo, librairie France Tosho, 1974, xv + 306 pages.

Après l'édition de la branche IX du Roman de Renart, édition donnée d'après les manuscrits C et M par M. Noboru Harano (Le Roman de Renart, branche IX, éditée d'après les manuscrits C et M par Noboru Harano, Hiroshima, librairie Bunkahyôron, 1972, IV + 256 pages, c. r. dans RLiR 37,1973, p. 488), c'est à un autre chercheur japonais, M. Naoyuki Fukumoto, que nous devons aujourd'hui l'édition des branches I et Ia d'après les mêmes manuscrits C et M. Un avant-propos de M. R.-L. Wagner nous explique que pendant leurs études à Paris, deux étudiants japonais, MM. N. Fukumoto et N. Harano, lui permirent de réaliser partiellement un dessein qu'il nourrissait depuis quelques années avec M. Claude Régnier : reproduire selon la méthode de Mario Roques tout ou partie du manuscrit 1579 publié jadis par Méon. Comme l'édition donnée par M. Harano, l'édition de M. Fukumoto est une version remaniée d'une thèse de doctorat d'Université. Soutenues à la Sorbonne en juin 1970, les deux thèses ont été publiées séparément et à deux ans de distance, mais l'avant-propos de M. Wagner a été écrit pour les deux ouvrages.

C'est à l'aide des « deux manuscrits frères » C et M que M. Fukumoto a établi son texte, C étant le manuscrit de base. Outre C et M, un troisième manuscrit a été utilisé, le manuscrit O, mais subsidiairement. Le texte a été établi en suivant le plus fidèlement possible les Règles pratiques pour l'édition des anciens textes français données par Mario Roques (Romania LII, 1926, p. 243-249). Toutefois des corrections ont dû être apportées au manuscrit de base : 94 pour les 1608 vers de la branche I, 23 pour les 582 vers de la branche Ia. Ces corrections, établies à l'aide des manuscrits M et O, ont été commandées par le texte obscur ou illogique, par la rime incorrecte, pour rétablir le compte des syllabes ou corriger des fautes grammaticales, dans le cas de lapsus calami. L'édition proprement dite est précédée d'une introduction comportant le rappel des éditions antérieures, la description des manuscrits, les règles d'établissement du texte, l'étude de la langue du scribe et de celle du poète, l'analyse de la structure des branches l et Ia. Dans cette dernière partie, M. Fukumoto explique pourquoi il n'a pas gardé la numérotation traditionnelle des vers dans le texte de la branche Ia mais qu'il a adopté une numérotation distincte, estimant que la branche Ia est un poème indépendant de la branche I. La véritable originalité de la branche Ia, M. Fukumoto la voit dans l'intention de l'auteur de faire jouer à un personnage deux rôles : « on pourrait dire que le lion n'est souvent qu'un travesti d'Ysengrin, la lionne d'Hersent » (p. 65). Des notes critiques et explicatives, des commentaires historiques et littéraires, un glossaire et un appendice (table des noms propres, variantes du manuscrit o et concordance textuelle des éditions a, \beta et \gamma) terminent cette édition.

Cette nouvelle édition permet, compte tenu de tous les travaux publiés depuis l'édition du manuscrit de Cangé par Roques en 1948 (l'édition de 1963 signalée à la page 8 par M. Fukumoto est une simple reproduction de l'édition de 1948), une mise à jour des questions soulevées par les branches I et Ia. Il

Revue de linguistique romane.

est à regretter qu'à partir de la page 54 le texte n'ait pas été soigneusement revu comme cela semble avoir été le cas pour les 53 premières pages. Les fautes de français, les fautes d'impression sont nombreuses et rendent parfois difficile la compréhension du texte. A signaler aussi une faute d'impression dans la datation de la branche I par Foulet (p. 56) : il s'agit de 1179 et non de 1779.

B. Horiot.

LEXICOGRAPHIE.

Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF), publié par Kurt Baldinger, avec la collaboration de Jean-Denis Gendron et Georges Straka. Fascicules G1, G2, G3; Index G1-G3; Complément bibliographique (rédigé par F. Möhren). Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1974, in-4; distribué en Europe par Klincksieck (Paris) et Niemeyer (Tübingen).

Dans la ligne linguistique du *FEW* et à la mémoire de W. von Wartburg, commence la parution du *DEAF*, dont F. Möhren fait une présentation vibrante dans l'*Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, publiée par K. Baldinger (Klincksieck, 1974, p. 163-184). Un premier fascicule précédé d'une longue Préface de K. Baldinger avait déjà été mis entre les mains des participants au 13° Congrès de Linguistique et Philologie romanes de Québec en 1971 : après le rodage qu'avait permis cet essai, la méthode est maintenant bien au point et l'œuvre atteint sa vitesse de croisière : les 3 premiers fascicules contiennent la lettre G jusqu'à *genoil* (XLI pages et 505 colonnes).

Nous possédions jusque-là deux grands dictionnaires pour l'étude de l'ancien français : le Godefroy (Gdf) à la riche documentation et le Tobler-Lommatzsch (TL) — dont la parution est sur le point de parvenir à son terme, malgré le décès récent de Lommatzsch ; utilisant un choix plus restreint de matériaux, TL leur consacre un meilleur traitement philologique. Deux ouvrages qui continueront de rendre d'appréciables services. Mais la conception du DEAF, qui se veut un dictionnaire de type « génétique » (où les mots sont regroupés par familles et situés dans leur histoire), comme s'en explique le maître d'œuvre dans la préface, apporte une somme d'informations inégalée et exploitée avec les meilleures garanties scientifiques.

Bien sûr, le DEAF s'appuie sur Gdf et TL, mais en les passant au crible d'un examen critique systématique : bien des mots fantômes du Gdf sont éliminés, de nombreuses références sont corrigées ou rafraîchies par le renvoi à une édition récente (voir, p. ex. le tableau comparatif p. xxvII), les citations sont souvent situées dans un contexte plus large, de nouvelles propositions sont faites sur l'histoire et l'origine d'une famille, certaines étymologies sont remises en question, une documentation mieux assise permet d'approcher les cas douteux, etc. Le DEAF s'inspire aussi abondamment du FEW, auquel il emprunte pour une large part sa méthode et c'est d'ailleurs

cette référence qui explique que le DEAF commence à la lettre G, attendant la refonte des premières lettres du FEW. La présentation des articles se distingue cependant de celle du FEW par trois aspects essentiels, comme l'indique K. Baldinger : c'est le mot de base de chaque famille étymologique qui sert de vedette et non pas l'étymon comme dans le FEW (les recherches en sont singulièrement facilitées pour le lecteur, même s'il a fallu choisir une graphie « normale » (francienne) pour l'entrée ; le mot comme unité lexicale reste intact, ce qui a l'avantage de conserver l'intégrité du champ sémasiologique ; le système graphique, d'autre part, est séparé du système sémantique, ce qui évite des répétitions encombrantes. Il est peut-être dommage cependant, en ce qui concerne la classification des sens que le DEAF ne les regroupe pas davantage de manière plus synthétique : sans doute, faut-il penser que « génétique » oblige.

Comme autre source importante, en dehors de ce « stock essentiel » d'attestations, le *DEAF* utilise principalement : le fichier du vocabulaire non littéraire, notamment des coutumes du XIIe au XVIe s., constitué par K. Baldinger depuis 1949; un certain nombre de vocabulaires, glossaires et inventaires déjà publiés; des dépouillements directs, déjà effectués ou projetés : Villehardouin, le *Viandier valaisan* (ca 1300), les *Coutumes d'Oléron* (1345). Seront sans doute intégrés à cette documentation, au fur et à mesure de leur parution les *Documents linguistiques de la France* (*Série française*), publiés sous la direction de J. Monfrin.

Chaque article est rédigé, en principe, de la manière suivante : Étymologie ou discussion étymologique, avec aperçu sur l'histoire de la famille du mot et références aux langues romanes ou autres. Cette première partie fait souvent appel aux patois modernes, quand besoin est, et offre aussi des prolongements éventuels en moyen français ou en français moderne. Elle est suivie du système graphique du mot de base. Puis viennent la ou les définitions du/des sens du mot et des nuances qui s'y rattachent, ainsi que les locutions et proverbes éventuels, avec l'indication des sources lexicographiques. Enfin, lorsqu'il y a lieu, sont traités les dérivés et les composés. Le projet initial, assez malthusien à l'égard des citations, a été rectifié avec bonheur (K. Baldinger s'en explique dans la 2e Préface et l'on ne peut que souscrire aux raisons qu'il avance). Il est certain que la richesse des articles en est accrue : la qualité des exemples choisis est souvent remarquable et toujours révélatrice d'une civilisation et d'une culture que leur étendue et leur éloignement dans le temps rendent souvent d'approche délicate pour des mentalités modernes. Au fil des articles sont parfois suggérés d'utiles travaux, ainsi sub gastel, col. 362, l. 44. Il est aussi, à travers ces fascicules, un domaine qui fait rêver, celui des lapidaires : gagatromee, col. 25, galoface, col. 98, gaoble, col. 131, gelace, col. 431, mais peut-être s'agit-il d'un domaine où le philologue doit rendre les armes au poète...

On prend un réel et profitable plaisir à lire ces colonnes à la typographie un peu serrée sans doute, mais aux paragraphes clairement distribués de manière univoque (même si le jeu de parenthèses et de crochets, qui est facteur de clarté, déroute parfois le lecteur, p. ex. col. 489, l. 3 qui rappelle curieusement le bracketing de Wells!) Voici quelques remarques de détail, qui ne valent mie un gant en regard d'une matière aussi riche. Garderesse, col. 180 : la distinction entre les sens I et 2 semble plus stylistique que sémantique. Regehir col. 427-430 : ne serait-il pas préférable d'inverser les sens I et 3? En bonne logique en effet, se reconnaître pécheur et le confesser, suppose que l'on reconnaisse d'abord celui que l'on offense. Regehissance, col. 430 ne distingue pas le sens profane (p. ex. Pass. Gdf) du sens religieux (p. ex. WatrS 287, 112 et 138). Estre blanche gelee, col. 435, l. 49-50: un proverbe en usage dans l'ouest de la France atteste la permanence de cette expression « La gelée blanche passera sous la planche (= passerelle) » « elle ne tiendra pas longtemps, mais se changera en eau ». Gemel, col. 452 l. 1 : il doit s'agir plutôt de colonnes « géminées », comme le laisse d'ailleurs entendre la traduction « doppelt » gloss. Generation, col. 479, l. 12-15: la définition exclut le sens, qui semble ici principal, de filiation (fondation monastique dépendant d'une abbaye mère).

Voici encore quelques autres suggestions: col. 50, lire FEW 17, 447 a) (la col. 87, l. 18 renvoie d'ailleurs au tome exact); col. 79, l. 18, col. 80, l. 18 et col. 95, l. 51, préférer « préparation » (cf. col. 81, l. 7); col. 95, l. 1, préférer « tradition médicale »; col. 130, l. 43, lire « elles »; col. 478, l. 33 préférer « ascendance ». Signalons aussi que l'accentuation du grec est souvent trop discrète (p. ex. sub gambais, gemait, genealogie, genesis); par ailleurs, col. 447, l. 29, 31 et 34 lire avec un chi initial.

Le secteur bibliographique tient à cœur aux auteurs qui envisagent le Complément bibliographique (XI pages, 145 colonnes) comme un « instrument de travail susceptible de rendre service à tous les médiévistes ». Il s'agit là d'une initiative certainement coûteuse en temps et en travail, mais qui sera acceptée avec reconnaissance : sans compter l'explication des sigles contenus dans le corps du DEAF, nous aurons la résolution de maintes références du Gdf, et d'utiles indications bibliographiques. La prochaine version du Complément inclura sans doute le Grundriss der romanischen Literatur des Mittelalters '(Heidelberg, 1968 →). Signalons également : AveDameL, lire in fine NM7 (1905) 117-125; AveRoseN, au « ms. unique » indiqué, ajouter Cambridge, Musée Fitzwilliam 288 fo 213-215 (signalé par K.-V. Sinclair in Romania 86 (1965), p. 26-27) et Psautier-Livre d'heures du XIIIe s., fo 237 (signalé dans le Catalogue de Vente Abbey du 4 juin 1974, cf. Paris, BN, C. V. 5176, no 2915); FouletSynt, réimpr. Paris 1974; Schultz, réimpr. 1965 Osnabrück (Zeller).

Terminons en disant notre admiration pour les initiateurs et les rédacteurs de cet œuvre magistral conduit par grant esgart : ils nous livrent là les clés d'un véritable trésor de notre langue, des origines au milieu du XIV^e s., mettant en lumière avec une rigueur qui n'exclut pas l'enthousiasme, les mille et une nuances de cette parlure delectable commune a toutes gens.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et Documents lexicologiques, 2^e série, fasc. 6. Publiés par B. Quemada, Didier éd., Paris 1974; in-8°, XXIII + 243 p.

La liste des 35 collaborateurs et de leur domaine de recherche nous montre que, pour ce volume, on a presque exclusivement dépouillé des textes du XVIIIe s. à nos jours. Si nous devions préciser les territoires explorés, nous dirions cette fois que la biologie, l'anatomie et la médecine viennent en tête, avec des mots souvent très techniques, surtout utiles aux historiens des sciences, tels ergastoplasme 1897, karyokinétique 1890, mérocrine 1887, omphalocéphalie 1897. La zoologie et la botanique occupent une bonne place. Le Manuel des naturalistes de Duchesne et Macquer continue à faire reculer jusqu'à 1770 tout un lot de vocables, ex. faltranche, glaréole, testacite. Le complément de Boiste 1823 intitulé « Nomenclature complète d'histoire naturelle... » joue un rôle semblable pour fraisière, gaïacine, glycérie et quelques autres. Dans le domaine du sport, on a fait une moisson de termes courants dans l'IGLF: déclarer forfait et fartage 1936, lancer franc et remettre en jeu 1937, pentathlon 1935. On remarque l'apparition de termes de golf: putt et spoon 1933, stance 1935, stymie 1934. Le vocabulaire technique du cinéma continue à se faire jour ; ont été relevés cette fois, p. ex., filmable 1925 et d'autres dérivés de film, angle d'image 1934, panoramique, s. m., 1928, spot 1925. Comme dans la livraison précédente, nous trouvons relativement peu de mots de français tenu usuel, mais ils sont tous intéressants. Citons aqueduc 1511-1522, facturer 1834, lancer (terme de publicité) 1877, partiellement 1796, résumé, s. m., 1750 et vasque 1548. A rattacher à cette série deux emplois féminins très répandus : sténodactylo 1911, standardiste 1933 et aussi deux plats bien connus : quiche 1810, vol-au-vent 1800. L'originalité de ce fascicule tient peut-être au nombre important d'expressions populaires, souvent proverbiales, recueillies et datées, et à la collection de jurons et d'exclamations. Il se place ainsi dans la lignée des Curiositez d'Antoine Oudin. Dans la première catégorie on trouvera, p. ex., à bras raccourcis 1871, du côté du manche 1872, ne pas faire long feu 1892, ne pas avoir froid aux yeux 1826. Dans la seconde: cré nom et nom d'un petit bonhomme 1847, sac à papier 1830, sacristi et saperlote 1840. Reprenant une habitude ancienne, ce numéro présente un dépouillement important d'articles et de comptes rendus parus dans des périodiques, en particulier le Français Moderne, la Revue belge de Philologie et d'Histoire, la Zeitschrift für romanische Philologie et la présente revue. Quelques références à rectifier: pour grotte, jasione, licheur, marronnage, au lieu de R. L. rom., 35, 117, lire: 35, 217; pour mettre dedans, au lieu de 37, 117, lire: 35, 217-218; pour oiseaux (aux) et timar, au lieu de 35, 117, lire: 35, 218.

Une fois de plus, nous avons en main un livre riche, soigneusement imprimé, qui comblera quelques-uns des trous qui subsistent dans la connaissance de notre vocabulaire.

Voici quelques remarques, doutes et datations plus anciennes. Nous utilisons les abréviations du FEW; en outre, MS = Le Miroir des Sports, hebdomadaire. Abutilon. Pour l'ex. de 1572, le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage ont sauté, soit : A. du Pinet, Les Commentaires de M. Pierre André Matthioli...,

Lyon. — Agatifié, p. adj., 1770. 1763 : « ces tuyaux, dis-je, fossiles ou pétrifiés, ou agatifiés », Bertrand, éd. d'Avignon, 592 a. Verbe pronominal correspondant : « On comprend sous le nom d'helmintholithes tous les vers de terre et de mer qui se sont changés en pierre, ou minéralisés, ou agatifiés », id., ibid., 294 a. - AGATISÉ, 1819. 1763 : « des racines de différens arbres, pétrifiées, minéralisées, agathisées et pyriteuses », Bertrand, éd. citée, 497 b. — BASCULE JAPO-NAISE, t. sports. Il serait utile de préciser, le contexte n'éclairant guère le lecteur. — BOL DE PUNCH, 1811. DDM² signale « bol de ponche » en 1800 chez Boiste. Pour des var. anciennes, FEW XVIII, 99 b. — BOSTRYCHE, entomol., 1770. Création de 1762 : « Bostrichus. Le Bostriche [...]. Nous lui avons donné le nom de bostrichus, à cause de son corcelet qui est velu, et chargé de petits poils, qui à la loupe paroissent trisés », E. Geoffroy, Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, Paris, I, 301-302. — CHALLENGE ROUND, angl., t. sports, 1936. 1928: « la finale interzones et le Challenge Round auront lieu à Paris », J. Samazeuilh, MS XVIII, 106 a. — COUP D'ENVOI, t. sports, 1937. 1928 : « Son frère Georges perdit, lui aussi, le calme, sitôt que le coup d'envoi fut donné », G. Hanot, MS XVIII, 24 a. — DIRECT DU GAUCHE, 1936. 1908 : « Le direct du gauche », J. Mortane et A. Linville, La Boxe, Paris, légende, 4, etc. De même : « Le direct du droit », 5, etc. — ESCULAPE, serpent 1770. En 1735, A. Seba avait appelé « Serpent d'Esculape » tel ou tel serpent américain ou « oriental », Locupletissimi rerum naturalium Thesauri accurata descriptio, Amsterdam, II, pages 19, 43, 54, 67, 91. F. Aubert de La Chesnaye renvoie à cet ouvrage en 1754, mais simplifie la formule : « Esculape du Bresil. Seba Thes. II. Tab. XLII. fig. 1. de Panama en Amerique [...]. Autre très-grand Esculape, Thes. II. Tab. LXXXVI. n. 1 », Klein I, 232. — ÉVENTAIL, poisson, 1770 ; var. poisson en éventail, id. Cet animal, que L. Daubenton classe dans les coryphènes, EncMPoiss 1787, 163 a, et que Lacépède Poiss II, 1799-1800, 512, appelle Oligopodus veliferus, avait reçu son nom des Hollandais d'Amboine : « De Wayervisch. Huic pisci natura tribuit pinnas in dorso longiores, quaeque ad caput vergunt, ac constituunt quodammodo flabelli figuram; inde illi nomen de Wayervisch adhaesit, quoniam nos ita flabellum vocamus », H. Ruysch, Collectio nova piscium amboinensium, 24 a, in Theatrum universale omnium animalium, Amstelaedami 1718, I. D'où en 1759 le calque: « Eventail, ou Poisson en éventail; en Hollandois Waycovisch [sic]: C'est un poisson des Indes Orientales, ainsi nommé, parcequ'il a la figure d'un Eventail », DRUA II, 143 a. — FALLAQUE, bastonnade en Égypte, 1686. De façon générale: 'bastonnade en pays arabe ou turc'. En 1646, à Alger: « afin qu'ils luy donnassent de l'argent sous peine de la falaque », Les Victoires de la charité..., Paris, 91. V. Z. f. r. Ph. XC, 1974, 451. — FEATHER WEIGHT, angl., t. boxe, 1936. Le calque français « poids plume » est attesté depuis 1908 au moins, Mortane et Linville, op. cit. XIII. — GABOT, ichtyol., 1775. 1555: « Exocetus. [...] a Genes, una Bauequa: a Marseille, un Gauot ou Gabot », P. Belon, La nature et diversité des poissons, Paris, 217. Recueilli par Cotgr 1611. — GAGNOL [syngnathe trompette], 1817; var. gagnole, id. Var. 1555 : « ... si semblable à un poisson que le uulgaire Grec nomme Nerophidia, & a Marseille Gagnola », Belon, op. cit. 446; « Typhline,

Typhlops, ou Cecilia marina, Gagniola a Marseille », 448. An VIII [1799-1800]: « Le Syngnathe trompette [...] Gagnole, dans plusieurs départemens méridionaux », Lacépède Poiss II, 27. 1803 : « Gagnol. On donne ce nom au syngnathe trompette, sur les côtes de la Mediterranée », NDHN, 1º éd., IX, 163. — GAGON [arbre de Cayenne], 1817; var. gagou, 1841. Préfontaine avait noté: « Gagou. Grand Arbre. On en fait des Canots... », Maison rustique, à l'usage Des Habitans de la partie de la France équinoxiale, connue sous le nom de Cayenne, Paris 1763, 174. Le nom, d'origine indigène assurée, est donné comme galibi par S. de La Salle de L'Estang, Dictionnaire galibi, Paris 1763, 94. En 1803, le NDHN reprend ce mot, mais avec une coquille: gagon, IX, 163. Le DSN écrit correctement gagou en 1820, XVIII, 14. — GALÉANTHROPIE, 1752. 1741: « Galeanthropie. s. f. Galeanthropia, ae. f. Délire mélancolique qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en chat... », Villars 211. — GALETTE, hist. nat., 1805. 1803 : « Galette (Galea), pièce inarticulée, membraneuse, qui recouvre la mâchoire de tous les orthoptères et de quelques névroptères », NDHN IX, 193. — GALLINAZE [vautour urubu], 1750. R. Regnault, traducteur de Ch. Acosta, essaye de calquer le terme espagnol en 1598 : aux Indes occidentales, les oiseaux « qu'ils appellent Auras, & les autres poullazes, (lesquelles ie croy quant à moy estre du genre des corbeaux) sont d'vne estrange legereté », Histoire naturelle et moralle des Indes, Paris, 196 vo-197 ro. Var. 1686 : « les Espagnols les ont nommez Gallinaces [...]. Ces oyseaux se rencontrent dans toutes les villes de la terre ferme de l'Amerique & qui y font grand bien, nettoyans les fumiers de toute charogne & immondices capables de corrompre l'air », A. O. Exquemelin, Histoire des avanturiers qui se sont signalez dans les Indes, éd. J. de Frontignières, Paris, I, 278. Var. 1698: « Aura sive Gallinassa, (Jonston.) est une espece de Corbeau du Mexique, qui approche en grandeur d'une Aigle », Lémery 78; à la « Table des noms françois » : « Gallinasse, v. Aura, 78 ». Article démarqué par Fur 1701, sous l'adresse : « Gallinasse, s. f. » . Var. 1730 : en Guyane, « Ce sont des gros oiseaux [...]. Les Portugais les appellent galinaches, et les François de S. Domingue les nomment marchands », en marge : « Oiseaux appellés galinaches ou Marchands », J.-B. Labat, Voyage du Chevalier Des Marchais..., Paris, III, 329. — GALLINETTE, 1817. An X [1801-1802]: « La Trigle hirondelle. [...] Cabote, en France. Galline, ibid. Gallinette, ibid. », Lacépède Poiss III, 353. — GALLINULE [poule d'eau], 1809. 1803 : « Gallinule (Gallinula, genre de l'ordre des Echassiers. Voyez ce mot). Caractères des oiseaux de ce genre : ... », NDHN IX, 210. — GAMMAROLITHE, 1775. 1763 : « Gammarolithe, ou Gammarolite [...]. C'est une sorte de cancre ou d'houmar fossile ou pétrifié », Bertrand, éd. cit., 276 a. — GANNET, ornith., 1817. 1803: « Gannet. Voyez Goeland brun », NDHN IX, 229. — GARDE, t. boxe, 1936. 1908 : « La Garde. Il n'y a jamais eu, à vrai dire, de garde classique », Mortane et Linville, op. cit. 1, etc. Le même ouvrage définit « garde à gauche », « garde à droite », 5, « fausse garde », 5 et 80 — GARDE-BŒUF, ornith., 1817. 1809, in RLiR XXXVII, 1973, 498. — GARDE-CHARRUE, ornith., 1817. 1767, RLiR loc. cit. — HINDOUSTANI, 1842, var. hindoostani, 1838. Var. 1653: « Gangeard est en Turq [,] Persan & Indistanni vn poignard recourbé », F. de La Boullaye

Le Gouz, Les Voyages et Observations, Paris, 520. Var. 1663 : dans les états du Mogol, « Le langage commun du Pays est appellé Indostan », Voyage de Edoüard Terri, aux Indes Orientales, traduit de l'anglais, 18, in M. Thévenot, Relations de divers voyages curieux, Paris, I. — HYDROPHILE, entomol., 1770. Création probable de 1762 : « Hydrophilus, Dytiscus linn. L'hydrophile », Geoffroy, op. cit. I, 180. — IMPERMUTABLE, 1803. 1800, Boiste. — IMPOSÉE, s. f., t. sports: épreuve, 1935. On a dit d'abord: figure imposée. 1928: M^{11e} Joly « dut se contenter de la dixième place par suite de son mauvais classement dans le concours des figures imposées », A. Glarner, MS XVIII, 120 b-121 a. Etc. — INTÉRIEUR, t. sports, 1937. 1927 : « les intérieurs, Maquard et Perucci, se tenaient en retrait », G. Hanot, MS XVII, 403 c. — INTERZONE, 1934. 1928, v. CHALLENGE ROUND. — JAMBONNEAU, conchyliol., 1770. 1742: « La lettre F, montre une petite Pinne marine, de couleur brune [...]; on l'apelle en Latin Perna, & en François le Jamboneau, dont elle représente assez la figure », Argenv 330. 1757: dans les «conques bivalves », « Le Jambonneau », M. Adanson, Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages, Paris, II, 207. — JEU, t. tennis, 1936. 1928 : « l'élégant racingman fut « mené » par 2 manches à 1, 5 jeux à 2, 40 à 15 », V. Chapiro, MS XVIII, 107 b. Sûrement plus ancien. — LAITIER, petit cultivateur, 1863. Le sens ne serait-il pas plus précisément 'fermier qui vend le lait de ses vaches '? Cf. la « laitière » de La Fontaine. — LEPTOCÉPHALE, 1809. An XI [1802-1803]: « Le Cyprin leptocéphale [...] Cyprinus leptocephalus. Id. Linné », Lacépède Poiss V, 563-565; les caractères distinctifs des cyprins sont « Pour le leptocéphale : La couleur rouge de toutes les nageoires », V, 568. — LIGNE D'ATTAQUE, t. sports, 1937. 1928 : « la ligne d'attaque alsacienne était bel et bien en jeu », G. Hanot, MS XVIII, 89 c. — LIMOSELLE, 1803. 1778: «Limoselle aquatique. Limosella aquatica. Lin. Sp. 881 », J.-B. de Lamarck, Flore françoise, Paris, II, 330. — LIMULE, 1803. 1801 : « Crustacés [...]. XXXIVe genre. Limule. Limulus », I.-B. de Lamarck, Systême des animaux sans vertèbres, Paris, 169. Adaptation du « latin » limulus, créé par J.-Ch. Fabricius. — LITHODOME, 1823. 1817 : « Les Lithodomes (Lithodomus. Cuv.) Qui ont la coquille oblongue... », G. Cuvier, Le règne animal distribué d'après son organisation, Paris, II, 471. Création de ce savant. — LOCK, boisson, manque t. lex., 1779. Le contexte montre que c'est un médicament pour fortifier le cœur et la poitrine. Il s'agit presque sûrement d'une orthographe fantaisiste de looch, terme ancien à graphie capricieuse, FEW XIX, 107 a. — LOON, angl., ornith., 1852. Le nom de ce plongeon arctique a revêtu plusieurs formes. Il apparaît en 1750 : « L'Oiseau appellé Lumme (Liomen, Colymbi species) est beau & de la grosseur d'une Oye », Histoire naturelle de l'Islande, du Groenland, du detroit de Davis... traduite de l'Allemand De M. Anderson, Paris, I, 93. Cette forme sera recueillie en 1759 par le DRUA, s. v., et adoptée par Buffon, Histoire naturelle des oiseaux, Paris, VIII, 1781, 261. Mais Klein 1754 admet « Loom ou lumme », I, 186 et 367, et Loom fait adresse dans le NDHN XIII, 1803, 309. Loon est cité comme forme anglaise par Klein 1754: « Plongeon de Groenland à bec noir, qu'Edouard [= G. Edwards] nomme en Anglois The red throaded Ducker or Loon. II. p. 97 », I, 186. — LOPHOPHORE,

1823. Création de 1813 : « Lophophore resplendissant, Lophophorus refulgens. Mihi. Il m'a paru nécessaire de placer cet oiseau dans un genre particulier, dont il fait jusqu'ici l'unique espèce », C. Temminck, Histoire naturelle générale des pigeons et des gallinacés, Amsterdam-Paris 1813-1815, II, 355. — LORICAIRE, 1803. An XI [1802-1803] : « La Loricaire setifère, et la Loricaire tachetée. [...] Loricaria cataphracta. Linné », Lacépède Poiss V, 141. — LUZULE, 1823. 1815 : « Luzule. Luzula », nom de genre, J.-B. de Lamarck et A. de Candolle, Flore française, Paris, III, 158. — MARTAGON, L'attestation mentionnée n'est pas tirée du Traité de l'Astrolabe de Fusoris, mais du Livre des secrez, v. FrMod XXXIX, 1971, 155. — MATCH-POURSUITE, t. sports, 1933. 1928 : « Grande journée, dimanche, au Vel' d'Hiv' ! Deux matches-poursuites « sensationnels » », R. Huttier, MS XVIII, 112 b. — MATCHMAKER, angl., t. sports, 1933. 1927: « De gauche à dr. : Sportiello, Mc Mahon, matchmaker de Madison, Kid Francis et Al. Francis », légende de photo, MS XVII, 437 ab. — MÉSANGÈRE [grosse mésange], 1812. 1767 : « La grosse Mézange, ou Mézenge, Mésange, Mésenge, Marenge, Mésangere ou Musangere, selon Cotgrave », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie..., Paris, 211. Cotgr 1611 donne bien: « Musangere: f. A Titmouse ». — MÉTALLOÏDE, 1828, 1836. 1824: « Classe I. — Les Métalloides. (Berz.) Corps électro-négatifs, ne jouant jamais le rôle de base avec les corps des autres classes », in « Tableau methodique et caractéristique des principales espèces minérales », DSN XXXI, 268. -MUCRONÉ, bot., 1803. 1778 : « Si l'on considère le sommet des feuilles, on dit qu'elles sont [...] Mucronées (mucronata) lorsque la pointe aiguë qui les termine forme une saillie », Lamarck, Flore citée, I, 63-64. — OREILLE D'OURS, bot., 1839. 1611: « Oreille d'ours. Beares-eare ; a kind of mountaine Cowslip », Cotgr. — PASSING-SHOT, angl., t. tennis, 1933. 1929 : Tilden « réussit des « passing shots » superbes dans les moments les plus critiques », J. Samazeuilh, MS XIX, 132 c. — PÉLAGIQUE, adj., relatif à la haute mer, 1834. An X [1801-1802] : « Le Caranxomore pelagique. [...] Le nombre des rayons de la nageoire du dos distingue le pélagique, auquel on ne doit avoir donné le nom qu'il porte, que pour désigner l'habitude de se tenir fréquemment en pleine mer », Lacépède Poiss III, 83. 1825 : « Pélagiques. (Ichthyol.) C'est par cette épithète qu'on a désigné les poissons qui [...] animent, à une grande distance des rivages, la mer qui les nourrit », DSN XXXVIII, 280. — PICRIDE, bot., 1812. 1778 : « Picride. Picris », nom de genre, Lamarck, Flore citée, II, 107. — PICRIS, bot., 1823. 1779: « Picris echioides, Picris, feuilles de Viperine », c'est-à-dire Helminthia echioides Gaertn., J. P. Buisson, Classes et noms des Plantes, Paris, 45. — PINEAU [palmier de Guyane], 1770. 1741 : «Palma dactylifera, caudice Fissili [...], Pineau, Ouassi », P. Barrère, Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, Paris, 88. Vraisemblablement création du créole. Mot également relevé en 1763 par Préfontaine, op. cit. 201. — PLAQUAGE, t. rugby, 1934. 1928 : « Au milieu du chaos des mêlées et des placages sévères, quelques joueurs émergeaient parfois », M. de Laborderie, MS XVIII, 91 c. — PLAQUEUR, t. rugby, 1934. 1928: « Adroit sur le ballon, rapide, plaqueur énergique, il se montra l'un des meilleurs hommes sur le terrain », M. de Laborderie, MS XVIII, 35 c. — PTAR-

MIQUE, bot., var. ptarmica, 1770. On lit ptarmice dans les traductions fr. de la flore de Fuchs. 1549 : le pyrèthre « ha le rond chapiteau de Chamomille, lequel Dioscoride baille en ottroye a Ptarmice », Fousch 247 A. 1550 : le pyrèthre « ha le rond chapiteau de la Camomille, que Dioscoride attribue à la Ptarmice », G. Guéroult, L'Histoire des Plantes, Lyon, 438 b-439 a. On trouve ensuite ptarmica dans les traductions fr. du traité de Mattioli (version latine). 1561 : « La Ptarmica est fort commune en Toscane », PinDiosc, 1re éd., 208 a. 1572 : « Cette ptarmica est aperitiue », J. des Moulins, Commentaires de M. Pierre André Matthiole, Lyon, 346. — ROMPRE, t. boxe, 1934. 1928: « Vainement, l'élève de Lisanti essaya d'échapper à la dangereuse offensive de l'Ardennais, en rompant et en le frappant des deux poings », V. Chapiro, MS XVIII, 154 a. — SCIENTIFIQUE, t. boxe, 1934. 1927 : « le protégé de Villepontoux fut une source constante de danger pour le scientifique Bretonnel », V. Chapiro, MS XVII, 453 b. — SIAM, jeu de quilles, 1803, 1840. 1792 : « Siam, s. m. Sorte de Jeu », Ch. Le Roy-P. Restaut, Traité de l'orthographe françoise, Poitiers, 759 a. Manque dans l'éd. de 1775. — STEEPLE, t. sports : course de fond, 1933. 1927 : « Norland, 1er du 3 000 mètres steeple », légende, MS XVII, 83 a. — TRITOME, s. m., entomol., 1770. Création de 1762, au f. : « Tritoma. La tritome [...]. Cet insecte a été trouvé, au commencement du printems, sous l'écorce d'un vieux saule, du côté de Vitry près Paris. On l'a appellé tritôme, à cause des trois pièces qui composent ses tarses », Geoffroy, op. cit. I, 335-336. — TUBIPORE, 1770. 1763: « Tubipore. Tubipora. Voyez Tubulite », Bertrand, éd. cit., 581 b.

Court complément pour la lettre g-. GLOUTERON 'lampourde, Xanthium strumarium L.', FEW XVI, 330 b: 1604. 1542: « Lappa, xanthion [...] Glouteron », Gesn 49; « Xanthium, ab herbarijs hodie lappa minor, & lappa inuersa. Glouteron », 142. — GLOUTERON RENVERSÉ 'id.', manque FEW ibid. 1549: «Du Xanthion, ou petit Glouteron [...]. En Françoys petit Glouteron, ou Glouteron renuersé », Fousch 220 A. — GLU, gui ', FEW IV, 169 b : 1544. 1543 : « Gallicè du Guy, ou de la Glu », L. Fuchs, De Historia stirpium commentarii insignes ... Scholiis... Plantarum uoces gallicas passim exprimentibus, Parisiis, 133 v°. — GLUEUR, FEW IV, 170 a: 1566; Hu: 1562. 1548: l'amertume des bulbes « apte de soy depecer grosses, & visqueuses choses surmonte lez grosseur, & glueur de leur substance », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, VI, 62. — GLUMACÉ, FEW IV, 169 a: 1803. 1786: « Glumacées (fleurs); nous nommons ainsi les fleurs des plantes graminées, c'est-àdire celles dont les enveloppes des organes sexuels ne sont véritablement ni calice, ni corolle, mais constituent l'enveloppe très-particulière qu'on nomme bâle », EncMBot II, 733 b. — GLUME, FEW ibid. : mfr. 1584, nfr. 1809. 1803 : « Glume. Voyez Bale », NDHN IX, 503. — GLUMÉ, FEW ibid.: 1845. 1821: « Glumée (fleur) (Bot.), dont les organes sexuels sont accompagnés de glumes », DSN XIX, 87 a. — GLUMELLE, FEW ibid.: 1828; DDM²: 1827. 1821: « Sous la glume est la glumelle », DSN XIX, 86. — GLUMEUX 'gommeux', manque FEW IV, 170 b. 1549 : la semence de la gentiane « est large, vnie & glumeuse, approchant a celle de Spondilion », Fousch 74 A. — GLUTIER 'genre d'euphorbiacée, Sapium P. Br. ', FEW IV, 170 a : manque ce sens.

1786: « Gluttier, Sapium; genre de plantes à fleurs incomplètes », EncMBot II, 734 a. 1803 : « Glutier, Sapinus [lisez : Sapium], genre de plantes à fleurs incomplètes », NDHN IX, 505. — GLUTINOSITÉ, FEW IV, 170 b : Paré. Ca. 1480 : le blanc d'œuf « par sa glutinosité demoure longuement en lueil », Lanfranc de Milan, Le Grant Alenfrant, Vienne, tr. 3, doc. 3, ch. 1. — GNAPHALION 'cotonnière, genres Gnaphalium L. et Filago L.', manque FEW IV. 1549: « Gnaphalion ha les feuilles blanches & molles », Fousch 81 A; « Aucuns vsent des feuilles de Gnaphalion en lieu de Cotton », 81 B; etc. — GNEISS, FEW XVI, 46 b, $BlWb^5$, DDM^2 , PR: 1779. Var. 1759: les derniers filons « ne contiennent que des substances non métalliques, comme de la Blende, du Kneiss, du Quartz, du Spath, etc. », P.-H. d'Holbach, traducteur de l'allemand de J.-G. Lehmann, Traités de physique, d'histoire naturelle, de mineralogie et de métallurgie, Paris, I, 30; « le quartz, le spath commun, le kneiss, &c. », II, 336. 1763: « Kneiss. On donne le nom de Kneiss dans les mines d'Allemagne à une espèce de roche très dure [...]. Ce Kneiss ressemble à l'ardoise par le grain & la couleur », Bertvand, éd. cit., 313 a. — GNIDIE (GRAIN, GRAINE) ' grain de Gnide, fruit du garou, Daphne gnidium L. = Thymelaea gnidium All.', manque FEW IV. 1548: le fruit du garou « sêmblant mirtines bacques est appellé grain gnidie », Fayard, op. cit. VIII, 91. 1549 : « ... pour graine gnidie descarlatte, qui est le fruict de Thymelea », Fousch 83 D. 1550: « ... pour graine gnidie d'escarlatte, laquelle est le fruict de Thymelea », Guéroult, op. cit. 161 b. — GNOCCHI, Quemada, Matériaux II, 4, 120 : gnocci, 1894. 1864 : « J'apprends, dans la journée, à faire les gnocchi », George Sand, agenda, in A. Maurois, Lélia ou la vie de George Sand, Paris 1952, 466. Var. 1879 : « des crépinettes de lapereaux aux truffes et des niokys au parmesan circulaient », E. Zola, Nana, ch. IV; éd. Fasquelle, Paris 1954, 93. — GOBELET D'EAU 'Hydrocotyle vulgaris L.', FEW IV, 181 a: 1836. 1778: « Goblet-d'eau commun. Hydrocotyle vulgaris. Lin. Sp. 338 », Lamarck, Flore citée, III, 404; table: «Gobelet-d'eau ». — GODE 'oie marine', FEW IV, 185 a: 1771. 1672: au Canada, « la Gode, c'est un oyseau qui vole aussi vîte qu'une fleche, le blanc & noir est son plumage », N. Denys, Description géographique et historique des Cotes de l'Amerique Septentrionale, Paris, I, 306. Source des dictionnaires. — GOÉLETTE ' hirondelle de mer ', FEW XX, 10 b : 1845. Var. 1767 : « L'Hirondelle de mer. [...] On la nomme [...] à Nantes petite Mouette ou Goislette », Salerne, op. cit. 392-393. 1803 : « Goelette. Dénomination donnée par les navigateurs aux petits oiseaux de mer qui vont au large. Voyez Hirondelle de mer », NDHN IX, 554. — GOGUENARDERIE, FEW IV, 187 a, $BlWb^5$, DDM^2 : 1660. 1659: « Le pauvre garçon ne sçavoit que respondre aux goguenarderies de la demoiselle », Tallemant des Réaux, Historiettes, éd. A. Adam, Paris 1961, II, 548. — GOITRON et var. 'écrouelles', FEW IV, 353 b : Tinch. gouitrons 'écrouelles '. 1550 : la guimauve « Prinse auec vin blanc, guerit les escrouelles ou Goytrons », Guéroult, op. cit. 15 b; la troisième espèce de joubarbe « guerit les goitrons, escruelles, & autres tumeurs semblables à escrouelles », 27 b; la coriandre « resoult les escrouelles, goüetrons & telles tumeurs », 239 a; « gouetrons », 240 b. — GOMME GUTTE, BlWb⁵: 1694; DDM², PR: 1654. Var. 1618: « cent soixante Cattis de Gomme Gutti, laquelle

est fort pretieuse », L'Histoire des Pays-Bas D'Emanuel de Meteren... Traduit de Flamend en Francoys par IDL Haije, La Haye, 706 vº b. — GONDOLE ' sorte de coquille univalve', FEW II, 1028 b: Enc XVI [1765]. 1742.: « grosse Gondole, gris cendré », Argenv 301; « grosse Gondole, blanche », 302; « la petite gondole légére », 303 ; etc. — GONORRHÉE, forme moderne, FEW IV, 194 b : Paré. 1550 : la plante nommée langue de chien « est bonne aussi contre gonorrhee (qui est flux de semence generatiue) », Guéroult, op. cit. 286 a. —GORGERETTE, GORGETTE 'fauvette à tête noire', FEW IV, 33 b: gorgette' esp. de fauvette', Chef B et centre.; nfr. gorgerette Besch 1845. 1767: « on trouve dans quelques Livres Trépille pour Fauvette commune ; [...] en Saintonge Gorgette ; à Nantes Grosse-gorge, Gorgette ou Meurier, parce qu'elle enfle la gorge en chantant, et qu'elle aime les mûres des haies. [...] en Normandie Fauvette à gorge blanche, autrement Gorgerette», Salerne, op. cit. 238. 1821: « Gorgette (Ornith.). Ce nom et celui de gorgerette désignent vulgairement la fauvette à tête noire, motacilla atricapilla, laquelle a la gorge blanche », DSN XIX, 223. — GORRIER ' syphilitique', Gdf IV, 315 c, FEW IV, 198 a: ulcère gourriere, 1613. 1544: « boys de gaiac, duquel usent les poures gorriers ou uerolez, qui font diaite », L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Parisiis, 36. — GOUALETTE 'mouette tachetée, Larus tridactylus L. ' et ' grande mouette cendrée, Larus canus L. ', FEW XX, 10 b: 'hirondelle de mer' 1845; DDM2: goélette 1752, Trévoux (goualette), 'goéland', puis, fig. navire léger. 1806 : « La Mouette tachetée. Larus tridactylus L. Noms vulgaires: Goualette, à Coulon, Arçay, Jumeau, Bessines, etc. », J.-L.-M. Guillemeau, Essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres, Niort, 231; « La grande Mouette cendrée. Larus canus. L. Noms vulgaires : Goualette, près de Niort, et dans les marais », 232. Cette forme passe comme nom vulgaire, avec ses deux sens, dans le DSN XIX, 237 en 1821. Trév 1752, s. Goualette, ne donne que le sens de 'navire léger'. — GOU JURE, FEW IV, 323 b, DDM²: 1694. 1687: « Goujure. Se dit de l'entaille qu'on fait au tour d'une poulie, pour en cocher l'Erse », Desr 270. — GOURE ' drogue falsifiée', FEW IV, 197 b: 1723. Var. 1694: « ces fiéfez Trompeurs [...] nomment cette Terebenthine, et generalement toutes les Drogues simples ou composées qu'ils sçavent qu'ils ont contrefaites [...], la Gourre, et ceux qui les mélangent, Gourreurs », P. Pomet, Histoire générale des drogues, Paris, I, 285. — GOUREUR ' celui qui dupe les gens', FEW IV, 197 b: 1798. Var. 1549: « Pourtant toutes ces choses ne sont que songes de coureurs, enchanteurs & triacleurs eshontez, trompans le peuple, pour auoir gain », Fousch 227 F. 'Celui qui falsifie les drogues', FEW ibid.: 1723. Var. 1694, v. sous GOURE. — GOURGOURAN ' coquille du genre cône ', FEW IV, 239 a : 1845. 1821 : « Gourgouran (Conchyl.), nom sous lequel les marchands désignent quelquefois une espèce de cône, le conus barbadensis », DSN XIX, 249.

Raymond Arveiller.

Joseph Balon, Docteur en droit, Grand Dictionnaire de droit du Moyen Age, fascicules 6 et 7 (bailia-boade et boage-campodus) t. 5 Ius Medii Aevi, Les anciens établissements Godenne, Namur, 1974.

C'est toujours avec une curiosité admirative qu'on ouvre les nouveaux fascicules de cet important ouvrage : ils ne déçoivent pas. Certains articles sont d'une extrême richesse : banir (p. 1006-1008, avec 9 sens répertoriés et illustrés d'exemples avec leurs références), bannus, p. 1018-1027 : 25 sens, baro, p. 1043-1045, beneficium, p. 1096-1106, bonus, p. 1173-1178, bordaria, p. 1180-1182, bourgesie, p. 1203-1206 et bourgois, bourgoize, p. 1206-1209 camera, p. 1324-1327. Beaucoup de linguistes trouveront là de précieuses indications pour l'interprétation des textes anciens. Les biographies : celles de Bonaventure (p. 1167) et de H. de Bracton (p. 1221) par exemple sont amples, précises, appuyées sur des textes très complets.

Regrettons quelques oublis: il n'y a pas toujours renvoi d'un terme à un autre, ce qui rend plus lente la consultation de l'ouvrage. Ainsi baisselette, « jeune fille » (p. 975) ne renvoie-t-il pas à baselette (p. 1057), bamvin (p. 990) à banvin (p. 1029), baron (p. 1046) à ber (p. 1110), brocellum (p. 1242) à brotella (p. 1244), cacosus (p. 1289) à cagots (p. 1295), etc. Simple oubli aussi: bostazarium (p. 1192), « droit de couper du bois » (en preuve un texte de 1312 de S.-Victor de Marseille) ne renvoie pas à botazarius (p. 1194), inexpliqué (en preuve, le même texte de 1312).

Caladia (p. 1299) est cité au sens de « chaussée » mais ne connaît pas notre calade provençal et francoprovençal.

Peut-être est-ce là l'observation majeure que l'on puisse faire sur ce remarquable travail : il ignore les textes francoprovençaux anciens, barail (p. 1033) donne une seule attestation au sens de « baril » : le frprov. en eût fourni des dizaines ; bonhourdich (p. 1169), bura (p. 1256), bures (p. 1258) : « premier dimanche de carême » ignorent brandons frprov. de même sens ; bouloufos (p. 1201) : « balle de blé » ignore balouffa ; brana (p. 1222) : « génisse » ne cite point brava ; briulum, brullium (p. 1241) : « pré » ignore le sens du frprov. « terrain broussailleux » ; cabimentum (p. 1284) au sens 2 : « richesse » ne renvoie pas au frprov. ancien et souvent attesté chabimentum ; cacia (p. 1288) donne cinq sens différents, mais non pas celui de « coupe » ou de « poêle à frire » ; cadus (p. 1293) ignore le sens « petit tonneau » ; caliga (p. 1308) celui de « chausses d'homme ou de femme ».

Les fascicules 8 (campofinis-castichare) et 9 (castiche-chario), parus en 1974, apportent la même abondance d'attestations : canonicus, p. 1372-1378, avec sept sens attestés et 200 exemples ; capere, p. 1397-1398, avec treize formes ; cella, p. 1596-1601, avec trente sens ; cerrier, p. 1668, avec seize autres formes « au bas moyen âge, receveur du domaine d'un comté et conservateur de ces archives »; chalde, p. 1696, avec treize autres formes ; cham, p. 1700-1701, avec quatorze sens attestés. Mais capitaneus, p. 1409-1410, avec douze sens, mentionne bien la forme cataneus, mais ne renvoie pas à capotaneus, p. 1424. Ce manque de renvois rend la consultation de l'ouvrage beaucoup plus longue et lente qu'il ne

le faudrait (carbonaria 3 ne renvoie pas à carboneria; carriaria, fût à vin, ne renvoie pas à chargia ni à chargiagium; cala 4, impôt sur le sel, ne renvoie pas à caule, soit deux art. plus loin). Pourquoi, en revanche, scinder en deux articles, se suivant alphabétiquement, deux formes de même signification (caveliche et cavelicium, impôt personnel sur la tête des personnes soumises à une sujétion; caorcinus et caorsan)?

Quelques erreurs ou quelques oublis, qui s'expliquent, étant donné la masse de fiches que M. Balon a accumulée : *caparius*, chantre revêtu de sa chape, renvoie à *capara*, art. précédent, arrhes d'un marché!

Carnagium 3, redevance en viande, est, exactement la dîme des troupeaux : les exemples donnés par M. B., puisés dans Du Cange, sont indubitables ; c'est carnaticum qui est une redevance sur la viande; cestariata n'est pas un setier, mais une setérée, mesure agraire bien connue (en Forez: 16 métérées, cette dernière valant 1 oco m²); chalms, dans un texte de 1294, auvergnat, n'est pas une terre à moisson, mais une terre pauvre, un pâturage près des sommets : le mot est toujours couramment employé. Est il bien certain que chanterium puisse être traduit « chantier d'usine » ? L'exemple ' unam plateam vocatam chantier ' n'est pas probant : en francoprovençal, nous connaissons chanterium, achanterium au sens de place, morceau de terrain en triangle. De même, carreleur, cordonnier... est connu, mais carrel, empeigne de soulier n'est pas cité; non plus que carrel, carreau d'arbalète; cazeola connaît le sens de « petite mesure à céréales », mais ignore celui de « casserole » ; chalende : Noël est aussi inconnu et chancel, si vivant au cens de cercueil; chapusius ne cite, au sens de charpentier qu'un texte dauphinois de 1347; les attestations antérieures ne manquent pas.

Il arrive aussi que l'on regrette le manque d'exemples attestés pour appuyer la définition d'un terme. C'est le cas de *caussigar* 1 fouler aux pieds et 2 regimber; de *cazata*, sorte de boulangerie au fromage; de *cevade*, orge...

Enfin, un regret... d'historien : pourquoi ne pas indiquer clairement si les actes cités en exemple sont des originaux ou des copies ? Lorsqu'il s'agit de textes du début du vie siècle (canthicius), du ixe siècle (cantor), n'est-on pas fondé à penser qu'il s'agit de copies ou de compilations ? Et de quel siècle ? Rappelons que le Cartulaire de l'abbaye de Savigny, en Lyonnais, donne des actes de 850, qui furent mis en forme à la fin du xve siècle : quel crédit d'authenticité leur accorder ?

Mais il ne faut pas bouder contre notre joie : celle de pouvoir être plus sûr d'une étymologie entrevue, que les textes cités par M. Balon permettent de considérer comme bonne. Je pense non seulement à batifollum (p. 1072) : « moulin à eau » qui explique si bien nos nombreux lieux-dits « Badefol », mais aussi à calare (p. 1300), sous le sens 4 : « escalader, monter », citant un texte de 1218, attestation qui aurait fort réjoui Mgr Gardette, à qui ce maillon du XIII^e s. manquait pour étayer une étymologie qu'il avait en tête, celle de calade.

ÉTUDES.

Lene Schøsler, Les Temps du passé dans Aucassin et Nicolete; Odense, Odense University Press, 1973, 122 p. (Études romanes de l'Univ. d'Odense, vol. 5).

Dans cette monographie certainement utile et qui se lit avec beaucoup d'intérêt, L. Schøsler (qui a publié par ailleurs un fort bon article dans la R. rom. 1973, t. 8, sur la disparition de la déclinaison nominale à deux cas) se propose d'examiner si les variations de l'emploi des temps sont nées davantage, en ancien français, à l'opposition discours/récit (curieusement, Benveniste n'est pas cité...) ou à l'opposition vers/prose. L'idée était excellente de choisir Auc. et Nic. : chacun sait que la « chantefable » comporte des parties narratives en prose, des parties narratives en vers, des dialogues en prose et des dialogues en vers.

L'auteur, il est vrai, commet à mon sens plus d'un péché de jeunesse : le plan, trop pointilliste et sans rapport aux idées à démontrer (dans chacune des quatre parties l'examen se fait par types de propositions), conduit à un éparpillement qui ne permet pas de dominer vraiment le sujet ; des lectures très nombreuses et très consciencieuses rendent l'arrière-plan théorique un peu flottant, faute de choix fermes (sauf dans l'aperçu historique de la fin, où la réflexion se fait plus critique) : p. ex. les critères de l'opposition perfectif/imperfectif ressortent mal, l'opposition « action forte »/« action faible » (?) manque de fondement. Il faut dire aussi que la maladresse de l'expression nuit quelque peu à la clarté. Et l'appareil statistique rudimentaire (des pourcentages sans plus..., l'auteur ne semble pas connaître l'étude de S. Monsonego sur Auc. et Nic.) ne donne pas la moindre idée des « intervalles de confiance » : c'est d'autant plus regrettable que la faible étendue du texte fait apparaître des effectifs insignifiants (p. ex. 2 passés composés dans les répliques en vers, 2 imparfaits dans la narration en vers...).

En dépit de ces faiblesses, ce livre, parfaitement honnête, contient des résultats tout à fait appréciables. Par exemple, personne (à ma connaissance) n'avait fait cette observation apparemment très juste que le passé composé « narratif », lié au présent historique tout particulièrement dans l'épopée, manifestait une grande affinité pour les verbes « perfectifs ». Le tableau de la page 84 est éclairant (ne serait-ce que par l'absence du passé composé « narratif » dans la narration en prose). Et la conclusion relève à bon droit que la partie narrative en vers est archaïsante en comparaison des trois autres. Ajoutons que l'ouvrage se termine par des « réflexions diachroniques » tout à fait pertinentes. Un livre en somme qui mérite pleinement de retenir l'attention.

Robert Martin.

Barbara von Gemmingen-Obstfelder, Semantische Studien zum Wortfeld « Arbeit » im Französischen, versuch einer Darstellung unter Berücksichtigung handwerklich-fachsprachlicher Texte des 13-17. Jahrhunderts, Tübingen, 1973, 154 p.

Voilà une nouvelle étude du champ sémantique du « travail », mais circonscrite au domaine des « Arts et Métiers », avec un corpus constitué de statuts de cor-

porations, d'édits royaux ou communaux, de livres de compte, de tractations d'artisans ou d'entrepreneurs, au lieu des habituels textes littéraires. L'époque considérée va du XIII^e siècle, où apparaît, en langue vulgaire, ce genre de documents, à la fin du XVII^e siècle, qui marque la fin d'une époque politique et économique.

Dans une introduction courte et nette de quatre pages, l'auteur reconnaît les difficultés onomasiologiques de ses recherches, car la notion même du travail n'est pas la même au XIIIe siècle et aujourd'hui, ce qui l'a obligée à nuancer la méthode de Heger qui lui servait de base. Tout en partant d'une analyse sémasiologique pertinente (activité humaine en général — ayant un but — utile pour l'individu ou le groupe — productive — visant à un salaire — qui fait vivre), elle a voulu rester attentive à la réalité de ces lexèmes qui se répondent et se correspondent dans un ensemble structuré (cf. Trier) et ne pas négliger les rapports syntagmatiques existant entre mots et dérivés (cf. Porzig et Coseriu) ou la possibilité d'exprimer une notion par plusieurs dénominations différentes (cf. Baldinger). Loin d'exclure les considérations historiques, l'étude d'un champ sémantique de ce genre demande à être rattachée aux réalités extra-linguistiques, qui permettent souvent de préciser l'articulation des éléments du système.

Après ces mises au point, l'ouvrage s'organise en chapitres d'analyses sémantiques de longueur variable (œuvre: 26 pages; journée: 2 pages), où se succèdent métier, art, stil(e), négociation/industrie, besogne, façon, manufacture, fabrique, faire, œuvre/ouvrage, travail, labour/labeur, vacation, manouvrage/manœuvre, opération, journée, tâche, toujours à partir de citations très nombreuses et très variées. Les références au FEW, et par conséquent aux œuvres littéraires, sont constantes au bas de chaque page et les recherches de l'auteur lui ont, bien entendu, permis de modifier parfois la date de la première ou dernière attestation et de nuancer certaines définitions de ce dictionnaire. Les différents lexèmes sont analysés à travers les documents, précisés par rapport à leurs dérivés (façonmalfaçon p. 48-façonner p. 53) ou aux autres mots (métier-ouvrer p. 89; manufacture-fabrique p. 69).

Derrière les citations et le travail proprement linguistique transparaît la vie réelle des paysans, des artisans et des commerçants et l'on voit se dessiner à travers les mots les débuts d'une nouvelle organisation du travail (manufacture p. 59), mais on reste un peu sur sa faim à ce point de vue. Puisque la réalité extra-linguistique a servi à préciser certaines notions, n'aurait-il pas été juste d'évoquer les grandes lignes de son évolution, à partir de la structuration linguistique des dénominations du « travail », sans aucun risque de tautologie ? Une large conclusion dans ce sens aurait ainsi prouvé que l'histoire et la linguistique ont intérêt à s'associer et à s'entraider dans toute étude sémantique, même abordée sous l'angle synchronique, dès que la période envisagée englobe plus d'un siècle.

Annie Elsass.

DOMAINE ESPAGNOL

Antonio Ubieto Arteta, El « Cantar de Mio Cid » y algunos problemas históricos. Valencia, [Cronista Almela y Vives,] 1973; 21 cm, 228 p.

On connaissait depuis longtemps certaines des réponses proposées par A. Ubieto aux problèmes ardus que soulève le Cantar. Cette édition, sous forme de livre, d'un hommage à Rafael Benítez Claros (Ligarzas, 4, Valencia, 1972) donnera une plus large diffusion à des travaux qui font, sans aucun doute, avancer l'érudition cidienne. On ne résume pas un ouvrage aussi dense. Du reste, la présentation adoptée, qui rappelle des notes développées réunies en chapitres comme autant d'arguments, écarte d'emblée l'exposé ample et homogène. Il s'agit ici d'analyser en détail un vers, un événement, une institution, de passer au crible la tradition. Car A. Ubieto, en continuant ses recherches, est parvenu à étayer solidement ses thèses. Quelles sont ces thèses? Le Cid serait un poème aragonais du XIIIe adapté en castillan vers le milieu du XIVe. L'auteur : Per Abbat; la date : 1207, celle indiquée à la fin du manuscrit. On sait qu'A. Ubieto n'est pas le seul à avoir interprété ainsi la date de l'explicit. Mais s'il est convaincu de suivre le bon chemin, il n'affirme pas sa conviction sans s'appuyer sur de très nombreuses considérations (cf. Conclusiones, p. 187-192), tant de critique interne, ou textuelle, que de critique externe, géographique et historique. Il réfute ainsi toute l'argumentation de Menéndez Pidal qui débouchait sur une probabilité : la rédaction du Poème aux alentours de 1140. Sa démarche consiste à montrer que le Cid ne peut être que postérieur à une date donnée, parce qu'il fait allusion à une réalité historique qui n'est apparue qu'à cette date, et pas avant. Cette démarche semble effectivement la seule efficace si l'on veut préciser les connaissances et limiter la part de la conjecture en introduisant des éléments inconnus tirés des archives. Mais tous les arguments n'ont pas le même poids. Quand A. Ubieto dit que le Cid est postérieur à 1157 « por atribuir a Alfonso VII de Castilla el epíteto « bueno », que suena a elogio funerario » (p. 20 et p. 188), il est possible qu'il ait raison, mais on peut ne pas être persuadé, «bueno» n'étant sans doute pas réductible à une connotation unique. Peu importe, serait-on tenté d'ajouter ; l'essentiel est ailleurs.

D'abord dans l'interprétation de l'explicit: le blanc dans la date après CC est réel; l'espace a même été mesuré (cf. J. Horrent, Historia y poesia en torno al « Cantar de Mio Cid », Barcelona, Ariel, 1973, p. 201). Y eut-il un troisième C, y eut-il un e? Selon A. Ubieto, rien n'a été effacé à cet endroit; le parchemin présentait simplement un pli; tous les réactifs ont été impuissants, de l'aveu même de Pidal, à faire ressurgir la moindre trace; pour lui, donc, un signe quelconque en cet endroit n'a jamais existé et les érudits ont eu tort de lâcher la bride à leur imagination. Si l'observation matérielle (présence d'un pli) est exacte, le problème se transforme en une querelle d'experts sur laquelle nul n'est en mesure de se faire une opinion sans « ausculter » lui-même le parchemin. Car l'existence d'un pli ne suffit pas à expliquer un blanc: encore faut-il que

ce pli soit antérieur à la copie du texte. Un examen scientifique contradictoire devrait aboutir à une conclusion définitive, sans laquelle les adversaires d'A. Ubieto soutiendront qu'il est trop facile de résoudre les problèmes en les supprimant. Notre collègue a utilisé une lampe à quartz. Pourquoi n'examinerait-on pas ce passage du manuscrit (et d'autres!) à l'aide de l'amplificateur de contrastes mis au point par la D. R. M. E. et le C. N. R. S. ? Il faudrait encore déterminer par la chimie, l'optique, la paléographie, l'époque du parchemin et l'époque du manuscrit, l'ancienneté relative du pli. Dans l'état actuel de l'expérimentation, la seule attitude possible est une attitude hypothético-déductive, ce qui n'est pas mettre en doute la probité de nos collègues, mais manifester une exigence légitime, compte tenu de l'importance de l'enjeu : si (et seulement si) la date réellement écrite est 1207, force est de l'accepter et d'étudier sa signification : date de la rédaction, ou date de la copie ?

Tous les spécialistes paraissent d'accord pour reconnaître que le manuscrit actuel est du xive. Paz v Meliá, à qui s'était adressé Pidal, estimait même qu'il était assez tardif (« del siglo XIV, y bastante entrado », Cid, p. 6, note I). Dans ces conditions, 1207 ne peut pas être la date du manuscrit ; le manuscrit transmettrait donc une date antérieure, qui aurait toutes chances de désigner l'époque de la rédaction. Il faudrait admettre, dans ce cas, que la date de composition a été tout de suite mentionnée, puis reportée d'une copie sur l'autre. Mais cette déduction présente à son tour plusieurs difficultés, même si dans l'interprétation d'A. Ubieto les choses sont claires et la chronologie toute simple: Per Abbat serait l'auteur, et il aurait écrit le Poème en aragonais. Ce n'est que bien plus tard qu'un jongleur castillan en aurait composé une adaptation : « hacia 1350, cuando la burguesía de la castellana Burgos quiso oír un cantar en el que su paisano de Bivar humillaba a la nobleza, un juglar copiaba malamente y vertía como podía al castellano un texto que estaba en lenguaje aragonés del siglo XIII » (p. 192). Voilà énoncés trois aspects du problème qui retiendront notre attention.

D'abord, Per Abbat est-il l'auteur ? A. Ubieto se fonde sur l'expression finale du Cid « Quien escriuio este libro... Per Abbat le escriuio » (v. 3730-3731). La question est de savoir ce que signifie ce verbe escribir. Déjà Pidal avait fait remarquer, citant Sánchez (Cid, p. 12: 10 sqq.), que « en aquellos tiempos escribir se solía usar por copiar, y fer o facer por componer ». Cet argument est repris par J. Horrent (op. cit., p. 199) et l'on pourrait en fournir sans peine quelques illustrations. Les premières lignes de la General Estoria précisent : « Aqui se comiença la general e grand estoria (soulignage du texte) que el muy noble rey don Alfon (...) mando fazer » (c'est moi qui souligne, dans cette citation et les suivantes, sauf mention du contraire), et le roi, dans son prologue, reprend : « Onde (..) yo don Alfonso (...), despues que oue fecho ayuntar muchos escriptos e muchas estorias delos fechos antiguos, escogi dellos los mas uerdaderos (...); e fiz ende fazer este libro, e mande y poner todos los fechos sennalados » (3 b : 20-31). On retrouve la même sémiologie dans la Primera Crónica General: « Aqui se comiença la Estoria de Espanna que fizo el muy noble rey don Alfonsso »; dans le prologue on lit encore : « et tomamos de la cronica dell Arçobispo don Rodrigo que fizo por mandado del rey don Ffernando nuestro padre » (4 a : 28-31)... « et compusiemos este libro » (4 a : 44). Aucun texte peut-être n'est aussi clair que le prologue de Juan Manuel au Conde Lucanor, 1335, parce que l'auteur y met justement en opposition fazer ' composer ' et escribir ' transcrire ' : « Este libro fizo don Iohan » (éd. Castalia, 1969, p. 47 : 1)... « Et por ende, fizo todos los sus libros en romançe » (p. 49 : 2-3) / « Et porque don Iohan vio et sabe que en los libros contesçe muchos yerros en los trasladar, porque las letras semejan unas a otras, cuydando por la una letra que es otra, en escriviendolo, mudasse toda la razon et por aventura confondesse et los que despues fallan aquello escripto, ponen la culpa al que fizo el libro » (p. 47 : 12-17). On ne saurait être plus précis : il y a celui qui fait (l'auteur) et celui qui transcrit (le scribe). Devant l'existence d'une phraséologie aussi nette, il pourrait paraître difficile de suivre A. Ubieto.

Mais l'argumentation ne s'arrête pas à cette remarque linguistique à première vue pertinente. J. Horrent, avec raison, attire l'attention sur le contraste entre la formule « escriuio este libro » et les autres expressions du texte même :

- v. 1085 « Aquis conpieça la gesta de myo Çid el de Biuar. »
- v. 2276 « Las coplas deste cantar aquis van acabando. »
- v. 3729 « Estas son *las nueuas* de myo Çid el Canpeador, En este logar se acaba *esta razon*. »

Nulle part il n'est question d'écrire un livre. Pour « désigner l'œuvre » (Horrent, p. 199), le poète emploie des termes qui renvoient directement à la matière épique. L'objection n'est pas négligeable. Elle semble néanmoins reposer sur une équivoque : gesta, cantar, nueuas, razon ne font pas référence à l'œuvre vue de l'extérieur, mais à l'événement poétique saisi de l'intérieur; c'est le poètejongleur qui dit ces mots, comme il dit son poème, comme il raconte à son auditoire les prouesses du Cid. Il suffit de comparer les diverses occurrences de nueuas et de razon pour se rendre compte que ces mots renvoient toujours à la parole. Gesta et cantar ne se répétant pas, cette confrontation n'est pas possible. Mais Pidal est le premier à les considérer comme synonymes probables (Cid, p. 708), cantar exprimant plutôt une forme et un acte poétique, gesta un contenu de discours. Au contraire, lorsque le texte dit « Quien escriuio este libro », la perspective change : le poète-jongleur cède le pas au poète-écrivain ; il ne s'agit plus d'évoquer, de conter, de parler, mais bien d'écrire, au sens propre. Si l'on préfère, la visée de discours change du vers 3730 au vers 3731 — à tel point que les vers 3731-3733, attribués au copiste, ont été traditionnellement séparés du texte du Poème; on les a considérés comme un ajout. En résumé, que ce soit le même homme qui ait écrit les vers 3730 et 3731 ou que deux hommes soient intervenus, l'interprétation est identique : escribir ne se situe pas sur le même plan que gesta, cantar, nueuas, razon. L'objection de J. Horrent n'est donc pas déterminante; elle n'interdit pas la lecture d'Ubieto.

Bien plus, s'il est vrai que l'ancienne langue employait couramment fazer et componer pour exprimer l'acte créateur, elle n'ignorait pas pour autant l'expression moderne escribir un libro, ce que sous-entendent par omission Sánchez, Pidal, Horrent, etc. En effet, il suffit de lire attentivement les ouvrages auxquels

j'ai fait référence plus haut pour rencontrer : « Moysen escriuio un libro que a nombre Genesis » (Prim Crón. Gral., p. 4 b : 26-27), « et de Dion que escriuio uerdadera la estoria de los godos » (ibid., p. 4 a : 40-41). Mieux encore : « et escriuieron otrossi las gestas de los principes» (ibid., p. 3 b : 28), comme Berceo dit d'ailleurs « Juhan auia nombre ...el qui primera mente la gesta escriuio » (S. Dom. 571, 754 c, Milg. 370 d, cit. Pidal, Cid, p. 708). Il serait arbitraire de réduire ces emplois à la valeur 'mettre par écrit', bien que cette valeur soit explicitement attestée par le prologue de la Primera Crónica General (« guardados en escripto », p. 39-45; « et escriuieron los fechos », p. 3 b : 22-23; « Et escriuieron otrosi las nobles batallas de los romanos » ... « que se oluidaran si en escripto non fuessen puestas », p. 4 a: 7-11). Écrire c'est à la fois composer et mettre par écrit. Dans la Crónica, le substantif exprime sans ambiguïté ces deux aspects de l'écriture (cf. supra et / « Dize maestre Pedro, e fallamos lo otrossi por escritos dotros sabios », p. 494: 8-9; cf. aussi p. 25: 28 et passim; sans parler de l'Écriture Sainte, si souvent mentionnée dans les œuvres d'Alphonse le Savant). Pourquoi amputer le verbe de l'acception qui ne s'accorde pas avec la thèse que l'on défend?

De ces témoignages il ressort que l'expression du Cid peut exprimer l'acte de composer l'œuvre que nous connaissons. Car il n'est pas impossible pour l'ancienne langue, non seulement d'employer parfois escribir pour hacer, mais de traiter hacer comme équivalent d'escribir : cf. fin du Fuero de Alcaraz (2º moitié du XIIIº) : « Laus tibi Christe Deus quia scripsit Bartholomeus, finito libro sit laus et gloria Christo. Amen. Bartholome de Vzeda fizo este libro e tras lado lo de latin en romançe » (éd. J. Roudil, Klincksieck, 1966, p. 590; comp. avec le passage de J. Manuel cité plus haut). Ce qui revient à poser comme synonymes, dans certains cas, hacer et escribir, même si dans d'autres circonstances ils désignent deux opérations distinctes. Je ne tiens pas à défendre a priori la thèse d'A. Ubieto, qui au demeurant ne fait aucune allusion à l'objection portant sur escribir; mais on n'est en droit de rejeter une conception que si l'on démontre sa non-recevabilité. Le contre-argument qui repousse 1207 comme date de rédaction et Per Abbat comme auteur en se fondant sur le sens d'escribir paraît insuffisant si l'on se réfère aux textes contemporains — et seuls les textes font autorité. Cette objection étant écartée, le problème est pourtant loin d'être résolu; car deux autres points prêtent à controverse : 1) Per Abbat serait l'auteur, mais il écrivait en aragonais du XIIIe; 2) le manuscrit est une adaptation castillane du milieu du XIVe.

Ces deux questions sont de première importance pour l'appréciation linguistique et littéraire du Cid, mais singulièrement épineuses. Pour simplifier, je ne m'inquiéterai pas maintenant de savoir si Per Abbat est l'auteur du Cid (mais cette paternité découlerait évidemment de la coïncidence entre 1207 et la rédaction de l'œuvre). La grande difficulté est l'identification, sous la version que nous possédons, d'un original aragonais de 1207. Pidal a toujours eu le souci de minimiser les traces aragonaises qu'il captait lui-même ou qu'on lui signalait dans le Cid: « En lo que a través de la copia pudo llegar a nosotros del primitivo dialecto del Cantar, no hallamos sino indicios poco seguros de aragonesismo,

como rreyal, empleye, etc. (...) Rasgos más pronunciados, como el diptongo uó (...) y el patronímico en -óz (...) me parecen arcaísmos antes que dialectalismos » (Cid, p. 76). Opinion surprenante après les deux affirmations que voici : « Lo que sí podemos asegurar es que la región castellana donde se escribió el Cantar sufrió, poco antes de la composición de éste, una fuerte influencia aragonesa y que fue territorio muy disputado por Aragón a Castilla » (p. 741); « Así, en la tierra y en el tiempo en que se escribió el cantar del Cid debía notarse todavía la influencia del dialecto aragonés » (p. 75). Au fond, Pidal et A. Ubieto sont d'accord pour souligner la présence dans le Cid de dialectalismes aragonais; là où leurs jugements divergent, c'est au niveau de l'explication. Pour Pidal, le castillan du Poème se ressentirait de l'influence exercée par des aragonais occupant la région de Medinaceli; pour A. Ubieto, l'aragonais serait le dialecte naturel de l'auteur. Il existe, de toute manière, une dimension aragonaise du Cantar. Mais A. Ubieto rappelle que la domination aragonaise à Medinaceli a été de courte durée, de 1120/1122 à 1127 (p. 153), ce qui expliquerait mal une forte imprégnation dialectale. Il note également que tous les documents castillans utilisent la forme non abrégée Medinaceli, pour distinguer cette ville des autres Medina, nombreuses en Castille, alors que l'auteur du Cid n'emploie que la forme abrégée, signe de familiarité et de non-ambiguïté. On pourrait, bien sûr, objecter qu'un castillan originaire de l'Est aurait pu écrire un castillan très contaminé par l'aragonais; mais, dans sa quête de preuves supplémentaires, A. Ubieto apporte de nombreux éclaircissements sur la signification de mots, ou de formes, commentés par Pidal de façon très peu satisfaisante : cosso, axuuar, corcas (cf. infra), de personnages : Melchor, Gaspar, Baltasar (p. 156-157), éléments qui tous renverraient à la civilisation aragonaise des XIIe-XIIIe siècles, et qui feraient tache dans un contexte foncièrement castillan.

Ces symptômes sont-ils suffisants pour qu'on puisse conclure à une origine aragonaise du Poème ? Peut-être est il un peu prématuré de se prononcer. Mais les travaux d'A. Ubieto clarifient nos connaissances au moins sur trois points: 1) la réalité castillane historiquement attestée est incapable de rendre compte de certains éléments du texte ; or ces éléments s'expliquent aisément pour peu qu'on les rapporte à l'Aragon ; il semble donc que derrière le Cid actuel se profilent non pas des traces linguistiques d'influence dialectale, mais des réalités socio-culturelles, voire parfois géographiques, économiques, institutionnelles étrangères au monde castillan et typiquement aragonaises (cf. p. 139 sqq.). 2) Si l'auteur est aragonais, rien de plus naturel que la présence de son pays dans la version castillane; si l'auteur est castillan, ou bien il était lui-même très marqué par la culture et la langue aragonaises, ou bien il s'inspirait de sources aragonaises, qui sans doute ne lui étaient pas absolument étrangères, puisqu'il admettait dans son œuvre la présence de réalités non-castillanes. Le grand mérite d'A. Ubieto est d'étudier au grand jour cette présence aragonaise dans le Cid et de lui rendre sa véritable importance. 3) Il existait dans l'Est de la Péninsule aux XII-XIIIe siècles, une «tradition cidienne» (p. 161 sqq.), d'où ont pu émaner des chansons de geste, dont l'actuel Cantar, qui ne ferait plus figure de « héros de la solitude », comme Salinas aimait à se l'imaginer; le Cantar émergerait de tout un corpus légendaire et d'œuvres anterieures — ce qui reposerait, à un autre niveau, le problème du *escriuio* : quelle fut la part de création personnelle de celui qui a écrit le Cantar, quels furent les emprunts ?

Je crois que l'approche aragonaise comme « clé » du Cid réserve pour l'avenir de nombreuses surprises. D'ores et déjà la linguistique pourrait apporter une contribution à la recherche d'A. Ubieto. Dans une étude sur le Vocabulaire des Noms Propres (à paraître dans les Études de Linguistique Hispanique Médiévale) j'ai montré que la distribution des noms propres dans le Cid présentait une curieuse orientation :

Le cadre du Poème se déplace d'Ouest en Est, son centre de gravité se situant beaucoup plus à l'Est que Pidal ne l'a prétendu. Si apothéose il y a à la fin de l'œuvre, on doit reconnaître que ce sont la Navarre et l'Aragon qui y sont associés, non la Castille, ce qui est normal, étant donné que les infants félons de Carrión étaient castillans, tandis que les nouveaux époux, ceux de la revanche et de la gloire, sont aragonais et navarrais. Avec l'affront s'efface la patrie des criminels (bien qu'elle soit aussi celle du Cid et du roi justicier) ; quant aux mariages, « Los primeros fueron grandes, mas aquestos son miiores » (v. 3720). Il serait exagéré d'affirmer que le Poète grossit l'aspect flatteur des événements qui touchent de près ou de loin l'Aragon ou la Navarre parce qu'il laisse parler son sentiment personnel; toute la fin obéit à un crescendo savamment structuré. Mais il ne serait sans doute pas inutile, à la lumière des postulats d'A. Ubieto, de revoir très minutieusement tous les détails du Poème qui ont un rapport, soit avec la Castille, soit avec l'Aragon ou la Navarre.

Car l'analyse linguistique du texte récolte de nombreuses traces, généralement négligées ou dévalorisées, d'aragonisme (en dehors de celles signalées par A. Ubieto). Il faut, pour la mener à bien, l'aborder en toute objectivité et réexaminer la notion d'archaïsme que Pidal retenait pour caractériser les faits de langue déviants. N'y a-t-il pas comme une pétition de principe à soutenir a priori que la langue du Cantar est le castillan, qu'en castillan du XIVe, voire du XIIe, tel fait de langue est archaïque (cf. Cid, p. 28 : 2-6) — ce qui entraîne l'obligation de supposer une version très ancienne (toujours en castillan) — et d'en déduire que le reste de la langue utilisée est forcément du XIIe puisque certains éléments ne peuvent être postérieurs (en castillan)? Une étude systématique du possessif et de la préposition dans le Cid (cf. deux articles à paraître respectivement dans Hommage à M. Ch. Camproux, Montpellier, et dans la RLiR) a fait apparaître que l'état du castillan attesté par le Cantar ne pouvait être antérieur au XIIIe et se laissait dater de la première moitié du XIIIe (par rapport au système castillan). Si l'on prend comme référence ces nouvelles informations, la fameuse ancienneté exigée par les interprétations de Pidal est niée par la réalité linguistique. La langue du Cid, pour les aspects étudiés jusqu'à présent de manière systématique, ne remonte pas au XIIe siècle. Certes, ceci n'exclut pas

tout archaïsme. Mais la part des archaïsmes ne doit nullement contraindre à un « vieillissement » global du système linguistique, sinon la recherche fait fausse route. Autrement dit, si certains éléments de la langue écartent le XIIe, il faut que les « archaïsmes » de Pidal soient compatibles avec l'état de langue du XIIIe.

Examinons-en quelques-uns. Pidal cite en premier lieu rreyal, empleye, c'est-à-dire une catégorie de formes caractérisées par l'épenthèse d'un yod entre deux voyelles ouvertes. La liste est longue (cf. Cid, p. 164-165). Devant une telle abondance, on pourrait discuter l'implantation géographique du phénomène si Pidal lui-même ne terminait son recensement en avouant : « Esta epéntesis, si bien es cierto que se halla en Castilla (como lo prueban el seyes citado de Guadalajara, y « aldeyas » en el Fuero de la misma ciudad, Muñoz Colec. 508), es más característica de León y sobre todo de Navarra y Aragón » (p. 165 : 11-14). A. Zamora Vicente, Dial. esp., 1960, p. 166, rappelle la répugnance de l'aragonais à l'hiatus et son recours fréquent à yod ou à une consonne pour le supprimer. Il cite notamment cayer, reyir, mayestro. Bien qu'il ne soit pas encore possible de chiffrer les rencontres de voyelles ouvertes et les cas d'iotisation dans le Poème, un fait est certain : le Cid résout couramment l'hiatus, comme le fait l'aragonais, par l'épenthèse du yod.

Pidal cite ensuite la diphtongue uo, dont il induit l'existence à partir des formes en ue qui entrent en assonance avec des formes en o. Il explique que ce mélange propre au Cid de ue et de o, qui rappelait à Hinard les provençaux, oblige à admettre comme terme moyen la diphtongue uo, stade archaïque de ue: «En España, como en los demás países romances, el diptongo de la o hemos de suponer a priori, aunque de ello no tuviésemos documentos, que pasó por un grado primitivo uo », « el que indudablemente reflejan los dos más antiguos monumentos de España, el Cantar del Cid y el Auto de los Reyes Magos, por más que en sus respectivos manuscritos no aparezca» (Cid, p. 143- : 26-35). Pidal se voit donc contraint de postuler une diphtongue uo pour rendre compte de la réalité observée dans le Cantar. P. 1193 sqq. il admet malgré tout que « El poema del Cid, con su diptongo uo, se opone al dialecto castellano »; la raison en est qu'il fut écrit « en las fronteras de Levante », dans une langue où la diphtongue uo aurait pris « un carácter literario como una forma superior a las del lenguaje común » (p. 1195). Voilà beaucoup de suppositions ; d'autant que le ue s'est fixé en Castille à une date très ancienne (xe dans la région de Burgos : p. 1192), alors que « Por el contrario, en los reinos de León y de Aragón, los ejemplos de uo y de ua, al lado de ue, se hallan, no sólo en el siglo xI, sino en el XII, y aun en los siglos siguientes » (p. 1192). Est-ce de bonne méthode de recourir à de nombreuses conjectures lorsque l'observation relève dans la réalité les phénomènes recherchés ? A. Zamora Vicente, Dial. esp., p. 162, assure que des formes ua, uo, ue, entre lesquelles l'Aragon n'a cessé d'hésiter jusqu'à notre époque, uo fut peut-être la moins fréquente; mais au moins elle existait. On comprendrait ainsi sans peine qu'un scribe castillan ait adapté à son système (ue) toutes les formes pour lui étrangères en uo, sans s'apercevoir qu'il rompait, ce faisant, l'homogénéité de la séquence assonantique — ou sans trouver de meilleure solution au problème! En ce qui concerne la notion de moindre fréquence, sans doute faudrait-il des statistiques sûres pour l'apprécier, ce que Zamora Vicente ne possédait probablement pas. Ici encore, le fait est là : le mélange $ue\ (uo)/o$ ne s'inscrit pas dans les habitudes de l'aire castillane et serait naturel dans l'aire aragonaise.

Très proche de l'alternance fondée sur la diphtongaison est l'hésitation apparente entre les deux modèles verbaux fo et fue; disons qu'en synchronie les deux phénomènes sont voisins, même si leur origine est différente. Pidal luimême les rapproche (Cid, p. 117: 15) parce que fue- entre en assonance avec o, et il en conclut que l'auteur ne connaissait que *to- (p. 281-282). Peut-être généralise-t-il trop vite, au vu de quelques cas où l'assonance en o exige une restitution fo de la forme fue. Mais il ne paraît pas douteux que la forme en o existait dans un état antérieur du Poème. On peut préciser les données : on trouve dans le Cid (s. v. ser ou ir) i fosse (0/1/0), ire pers.; i fos (0/0/1), 3e pers., i fossen (0/I/O); 3 fu (0/I/2), 1re pers.; 1 fust (I/O/O); 2 fuste (0/O/2); 56 (f) fue (19/I7/2O). I fuestes (0/0/1); 20 fuero(n) (3/10/7); 2 fuera (0/1/1), 3e pers.; 7 (f) fuesse (1/3/3), 3e pers.; I fuessemos (0/0/1); I fuessedes (0/1/0); 4 fuessen (1/0/3); 9 fuer(e) (3/4/2), 3e pers.; 2 fueremos (0/1/1); 2 fueredes (1/1/0)/1 fueres (0/0/1); 3 fueren (o/3/o) — autrement dit, 3 formes en o attestées, 6 formes en u, 109 formes en ue. Parmi les formes en o, fossen 2001 est en fin de vers, dans une série en ό; parmi les formes en ue, fue 2057, 2766, 2814, 2997, 3721, fuer 1382, tueren 1358 sont dans la même situation. Pidal propose d'y ajouter tue > to 737, movennant inversion, criado dans une série en o n'étant pas à sa place. Il y aurait donc 8 occurrences où une forme en o serait attestée ou exigée, 9 si l'on inclut le v. 737, soit presque une occurrence sur dix. Le fait que les formes en o soient attestées par le manuscrit même fournit une forte présomption pour que les formes en ue soient pour la plupart des formes castellanisées (il est possible qu'aucune version du Cid n'ait jamais employé exclusivement les formes en o puisque, à supposer que le Poème ait connu un état aragonais, des formes en ue sont attestées couramment en aragonais). Reste à savoir si les formes en o étaient étrangères au castillan, et typiques de l'aragonais. Il est remarquable que dans les exemples cités par Pidal (Origs., p. 365-366) on ne rencontre aucune référence castillane; tous sont soit léonais (les moins nombreux; l'un, asturien) soit navarro-aragonais (Glosas Emilianenses, 1095 Huesca, s. XI S. Juan de la Peña). Pourtant, la zone castillane n'a pas ignoré ces formes, que Hanssen, Gram, hist. p. 117, cite comme doublets des formes en ue, tout en indiquant qu'à la 3e personne du singulier « se usa más fue (...). Las formas que presentan ue son las que predominan en los antiguos textos». Mais il semble, cependant, qu'elles ont été infiniment plus rares en Castille qu'en Léon et en Aragon. Un sondage dans Gifford-Hodcroft, Textos, recueille seulement un exemple de Burgos, 1100 (foron 27: 29), contre 2 des Asturies (c. 1160 Avilés for 'fuere' 87: 44 a, 1258 Oviedo foront 94: 11) et 4 de l'Aragon (XIIe foron 180: 22, début XIIIe fossen 182: 28, 1268 Huesca fose 184: 8, XIIIe-XIVe Fueros de Aragón fosse 189: 44), 5 si l'on ajoute un exemple de Berceo (fo 50: 22). Il est certain que ces quelques jalons ne donnent qu'une orientation. L'orientation néanmoins coïncide avec celle que nous avons relevée pour ue diphtongue : la marque dialectale est présente dans le *Cid*, et comme personne n'a jusqu'ici supposé qu'elle venait de l'Ouest, il convient pour l'expliquer de regarder vers l'Est, c'est-à-dire vers l'aragonais.

D'autres faits renforcent ces arguments, bien que l'interprétation qui en a été avancée ne satisfasse pas toujours pleinement. Ainsi en est-il de la présence des patronymes en -oz, que Pidal met au nombre des traits d'archaïsme propres à la poésie épique (Cid, p. 245: 3). Ce problème a besoin d'être clarifié. La construction de patronymes à l'aide des suffixes -ez, -iz, -oz relève de la morphologie historique. Pidal l'aborde en diachronie quand il écrit « que en tiempo de Alfonso VI ya estos apellidos en -oz empezaban a envejecer » (p. 245 : 1-2). Mais cette perspective est irrecevable pour expliquer les formes du Cid par rapport à une opposition synchronique entre castillan et aragonais. Les patronymes se sont vite fixés; leur forme s'est transmise d'une région à l'autre — quelle que fût leur origine — à l'occasion d'actes divers (mariages, dons, etc.). Qu'il y ait dans le Poème des patronymes en -ez désignant des Castillans, et des patronymes en -oz désignant des Aragonais, quoi de plus naturel ? Chacun garde avec lui partout où il va la forme de son nom; on ne peut conclure de l'abondance des noms en -ez à l'origine castillane du texte (les personnages sont en grande majorité des Castillans parce que les protagonistes de l'épopée étaient castillans). Les patronymes en -oz décèleraient-ils donc davantage une origine aragonaise? Vu sous cet angle, le débat est stérile. En face des 15 patronymes en -ez (Álvarez, Ansúrez, Antolinez, Benigómez, Bermúdez, Fáñez, Félez, Garciez, Gómez, González, Jiménez, Ordóñez, Peláez, Salvadórez, Téllez) on ne trouve que 2 formes en -oz (Gustioz, Muñoz), formes authentiquement aragonaises, certes, mais anciennes et traditionnelles.

Là où l'hésitation entre paradigmes réapparaît et révèle un décalage dans l'histoire propre du Poème, c'est lorsque des formes en -ez entrent en assonance avec ó: la forme en -ez, dans ce cas, est manifestement une correction. Pidal a restitué 8 fois Vermudoz à la place de Vermuez et il est probable que si le document contenait Vermudoz en fin de vers, il présentait la même forme à l'intérieur des vers. Mais ce faisant Pidal a substitué à un paradigme paroxytonique un paradigme oxytonique, plus fréquent en aragonais qu'en castillan. Or c'est à la charnière des notions de modèle et de fréquence qu'on déchiffrera les tendances profondes du système ou, si l'on préfère, qu'on reconnaîtra les caractéristiques du dialecte de référence. Involontairement Pidal a bien orienté son choix quand il a rectifié Si-, Ximenez (qui figurait en fin de vers — dans une série en ó) en Si-, Ximenones, notant que cette solution s'imposait « tratándose de un personaje aragonés a quien se quiere caracterizar por su nombre, como a su compañero navarro por el nombre vasco Oiarra » (Cid, p. 246 : 3-5). Si l'on en croit A. Ubieto, ces deux personnages sont du reste historiques, mais non contemporains du Cid (témoignages pour 1125/1130, cf. p. 132, à la cour d'Alfonso el Batallador), et le nom de l'aragonais est effectivement Ximenones. Ce que l'on constate néanmoins à chaque fois dans le travail de Pidal, si vigilant à défendre en toute circonstance la castellanité du Cid, c'est une accumulation de remarques qui en fait attirent l'attention plutôt sur l'influence aragonaise dont le texte n'est jamais arrivé à se débarrasser que sur l'authenticité du castillan même archaïque dont il est censé offrir le meilleur échantillon. En élargissant la question de la morphologie des noms propres, on verrait que la perplexité augmente : à côté de l'historique Xemenones, du dialectal Pelayet, du possible *Anssuorez (Assurez 3008, 3690, est en assonance ó en 3008), il y a l'étymologique Calatayut : un copiste castillan a une fois, de manière significative, supprimé le yod originel qu'il interprétait peut-être inconsciemment comme une épenthèse dialectale (Calatauth 572, première occurrence du toponyme, d'où peut-être un réflexe de correction, contre lequel aurait joué ensuite la répétition de la forme en -y-; Juan Manuel et J. Ruiz ont de même supprimé le vod, cf. Pidal, Cid, p. 179: 26-27); il y a aussi tout un ensemble de patronymes (dont certains avaient un référend castillan) qui s'écartent du castillan : est-ce seulement parce qu'il s'agit d'étrangers qu'Enrique et Ramón-Raimundo restent toujours sous une forme non-castillane (Anrich, Anrrich, Arrich; Remond, Remont), alors que *Xemenones a été assimilé, que Taranz, deux fois sur trois, se convertit en Torançio, malgré l'assonance en 545 (série en á), et qu'à la place d'Esidro en 1867 il faut sans doute lire Esidre, comme le suggère Menéndez Pidal, dans une série en i (l'aragonais, précisément, préférait -e à -o après un groupe consonantique se terminant par r, cf. Zamora Vicente, p. 165, qui cite sepulcre, vidre, escopre) ? On dirait que le Copiste castillan ne s'est jamais décidé à fixer son attitude en matière d'adaptation onomastique; parfois il conservait, parfois il modifiait.

Une dernière preuve de cette hésitation est le couple Per(o)/Peydro-Pedro, la forme castillane normale, étant exclu. De longs développements seraient nécessaires pour élucider cette question que Pidal avouait ne pas s'expliquer (Cid, p. 141 : 3-4). En bref, il est vraisemblable que Per(o) — qui est, de surcroît, la forme de l'explicit — calque la forme d'origine (qui pourrait être Peyre ou Pero), Peydro résultant d'une correction isolée. Car les formes Peid- existaient en Castille comme en Aragon; mais en Castille Pei- devint rapidement dialectale ou archaïque (Castille du Nord et de l'Est, cf. Origs., p. 78, note), tandis qu'en Aragon et en Navarre la forme commune aux XIIe-XVe siècles était Per(e) Peire (cf. Gifford-Hodcroft, Textos: 1148 Huesca Peire p. 179, 1341 Navarre Per Pero Peyre p. 154) sans que la forme Peidro fût inconnue (Origs., ibid. 1163 Huesca); cette dernière s'est d'ailleurs conservée comme patronyme (cf. Miguel Caro Peydro, qui a publié en 1964 un livre Sobre la teoria juridica del Estado). Dans le Cid la présence de Peydro au vers 363 ne peut être due qu'à une intervention ponctuelle, dans un contexte de 45 occurrences Per (3) Pero (42). Peydro est l'un des signes révélant la pluralité probable des copies. Il y a bien d'autres exemples de cas morphologiquement isolés (Arbuxedo 1 | Arbuxuelo 2; Calatauth I / Calatayuch, -h, -t, -th 7; Christo I /Christus 5; Dia I / Diego 14; Ynego I / Yenego 2; Ximina I / Ximena 20; Myanaya 2 /Mi-, Mynaya 112; Muñoz I / Munoz I3; Roy I / Ruy 32; Vancia I / Vallençia I / Valencia I / Valençia 94). Il faudrait bien vite sortir du cadre limité des noms propres et envisager l'ensemble du tableau morphologique du Cid pour mesurer le degré de variance des formes et apprécier à leur juste valeur les écarts dialectaux.

Je me contenterai ici de mentionner quelques formes ou vocables pour lesquels A. Ubieto a apporté de précieux renseignements : cosso (v. 1592) ' paseo que rodeaba a las murallas ' et non ' carrera ', toujours attesté en Aragon (p. 158), comp. cat. cós; corcas (v. 2375) 'agujero originado por el gusano que produce la carcoma de la madera ' (Pidal, Cid, p. 594-596 : « voz desconocida »), mot du Sud-Aragon donnant à l'expression du vers 2375 le sens de ' pendón vermiculado' (p. 159; est-ce la façon de dire courante en héraldique?), axuuar (v. 1650), forme inconnue ou rarissime dans les documents castillans des XIIe-XIIIe siècles, très répandue en Aragon (p. 144; carte p. 137); tierras negras (v. 936) 'tierras arboladas, no de sembradura' (p. 98-99)... Lorsqu'une étude systématique du vocabulaire et de la morphologie du Cid aura été effectuée, on pourra, en recherchant vers l'Aragon, allonger la liste des obscurités supprimées, des connaissances établies. Ainsi, toutes les formes sines de SIN proviennent de documents de l'Est ou d'Aragon (cf. art. cité sur les prépositions) ; or il arrive trois fois que cette forme réapparaisse dans le Cid (45 occurrences au total). Au vers 2172, Pidal se voit dans l'impossibilité d'expliquer Euay, parce qu'il l'assimile à euad, euades; d'autres critiques ont proposé les analyses E ua y, Iua y, Eua (pour Euad) y (Cid, p. 676); mais il suffit de se rappeler que (h)eva est l'imparfait normal de HABER en aragonais pour que le mystère s'efface : le vers dit, par conséquence, allí había; expression qui devait se retrouver à d'autres endroits du texte, si l'on en croit Pidal, qui la repère, corrigée par le copiste en euad, au vers 2123. Blecua avait noté avec raison que le passage bien connu de la Razón de amor con los denuestos del agua y el vino, c. 1205, «Vna duena lo y eua puesto » contenait un aragonisme, comme il y en a beaucoup dans ce texte (Floresta lir. esp., 1957, p. 14, n. 7), que Pidal, Crest., cite parmi les documents navarro-aragonais (p. 93: 19); cf. aussi Zamora Vicente, Dial., p. 193, p. 203-204, p. 219. Ainsi au vers 2172 euay interviendrait — c'était souvent le cas au Moyen Age — en alternance avec y estaua (cf. v. 239); la construction même HABER + Y se retrouvant dans d'autres passages (ex. v. 1905). Toujours en matière de morphologie verbale, peut-être serait-on plus près de la vérité si l'on interprétait dans le même sens esteua 2439 qu'en le considérant comme un léonisme, qui « en el Cid debe desecharse » (Pidal, Cid, p. 273 : 1-5). Le fait qu'un esteuan soit attesté dans le Fuero Juzgo (113 a) ne suffit pas pour identifier cette forme comme un léonisme; à moins que comme bien d'autres elle n'ait été commune au léonais et à l'aragonais, ou à moins qu'un copiste n'ait été lui-même léonais (cf. A. Ubieto, p. 11). Zamora Vicente, p. 204, remarque qu'à l'imparfait « Hay algunos [verbos] en los que se cambia de conjugación ». Ici encore, une étude complète des formes sera des plus utiles. Elle seule permettra de dégager les paradigmes et les cas marginaux. Jusqu'ici on s'est borné à constater l'existence d'entorses inattendues (plorando 18 ; yñoios 53, à propos duquel Pidal, Cid, p. 228 : 6, évoque le Fuero de Navarra ; gañar 124, etc. — Pidal, ibid. : « no recuerdo otro texto castellano que la ofrezca » [la ñ] —; pielles 4, 1971, piel pieles n'apparaissant que dans le chant 3 ; cumpllir 3489 ; etc.) ou d'expressions dialectalisantes (ser huebos; non minchal 230, poco min cal 2357; abueltas con 2616, cf. A. Ubieto p. 144...).

En creusant l'hypothèse aragonaise défendue par A. Ubieto Arteta, c'est un immense chantier de recherche qui s'ouvre devant nous. L'avenir dira si l'auteur est bien l'aragonais Per Abbat. Mais (troisième aspect du problème), à supposer qu'un siècle et demi se soit écoulé entre la rédaction en aragonais et l'adaptation que nous possédons, on devrait à la longue découvrir un ou quelques jalons. Car il est peu vraisemblable que les Castillans aient attendu 1350 pour adapter un poème qui, d'après certains témoignages, était célèbre bien avant cette date. On est donc amené, pour cette raison supplémentaire, à admettre que le manuscrit dont nous disposons a toutes chances d'être une copie (tardive) de la version castillane réalisée bien plus tôt. Effectivement, l'examen de la langue dans ses sous-systèmes (possessifs, prépositions, lexique, cf. supra) interdit de descendre jusqu'au xive pour dater l'état de langue du manuscrit. Si l'étude de nouveaux sous-systèmes confirme la datation du XIIIe, la conjecture d'A. Ubieto (p. 16. p. 192), fondée sur des présomptions historiques, devrait être définitivement abandonnée. On aboutirait alors au faisceau suivant d'hypothèses : le Cantar aurait été écrit en dialecte aragonais du XIIIe, au terme d'une maturation dans l'Est de l'Espagne de la légende cidienne (cf. arguments d'A. Ubieto p. 188-189); il aurait été adapté en castillan dès la première moitié du XIIIe; le manuscrit connu serait une copie de la version castillane, peut-être moins mauvaise qu'on n'a coutume de la juger dans la mesure où les hésitations graphiques ou morphologiques, les corrections, les inconséquences, pourraient refléter assez fidèlement des interférences entre dialecte de départ et dialecte d'arrivée; enfin, il faudrait supposer diverses interventions sur le texte du Poème, mais sans doute un nombre limité de copies, seule manière d'expliquer des faits statistiques troublants d'orthographe, de morphologie et de syntaxe (qui seront étudiés ailleurs : le Cid est hétérogène et « orienté »), le manuscrit que nous conservons datant du deuxième quart du XIVe siècle. Cet ensemble d'hypothèses a pour lui la vraisemblance historique et linguistique. Le décalage que Pidal ne reconnaissait qu'en diachronie est perçu, dans ce cas, selon une chronologie plus réduite et autant en fonction de l'espace (Aragon ; dialectes) que du temps (XIIIe-XIVe). La projection dans la géographie (Castille -> Aragon) de la notion d'archaïsme restreint la fourchette historique nécessaire à l'explication de la variété linguistique (deux siècles > un siècle). Les travaux minutieux et persévérants d'Antonio Ubieto Arteta ouvrent donc des perspectives que même les plus sceptiques auraient intérêt à explorer, si nous voulons dépasser les contradictions qu'à côté de remarquables analyses nous a léguées Pidal. Pidal, on l'a vu, ne se privait pas de faire appel à l'imagination; nul ne le lui reprocherait: toute spéculation est légitime, mais à condition qu'elle aboutisse finalement à une théorie contrôlable et qu'elle clarifie, au lieu de les obscurcir, les problèmes à résoudre. A cet égard, il semble bien que la « théorie aragonaise » du Cid, dans la mesure où elle révèle une plus-grande puissance explicative que la «théorie castillane», soit scientifiquement supérieure à l'interprétation traditionnelle.

René Pellen.